

Massacre d'enfants en Écosse



Un père serre dans ses bras sa petite fille qui a survécu au massacre.

Un tireur isolé tue 16 écoliers de cinq et six ans

■ DUNBLANE, Écosse (d'après Reuter, AP et AFP) — Un tireur isolé a tué 16 enfants âgés de cinq et six ans hier dans une école primaire de Dunblane, dans le centre de l'Écosse, ainsi qu'une enseignante avant de tourner l'arme contre lui-même.

Dix-sept personnes ont aussi été blessées. Quinze enfants sont morts lors de la fusillade, le seizième a succombé à ses blessures après avoir été hospitalisé.

Alors que les cours débutaient, Thomas Hamilton, 43 ans, a fait irruption dans le gymnase de l'école primaire de Dunblane et a ouvert le feu sur le groupe d'enfants qui s'y trouvaient.

Selon certaines informations, l'agresseur était fortement armé et habitait Dunblane, une petite ville écossaise de 7300 habitants. La police a bouclé les alentours de l'école fréquentée par 720 élèves âgés de trois à 12 ans. Dès l'annonce de la nouvelle, une foule de parents fous d'angoisse s'est précipitée vers l'école. La plupart étaient en larmes.

Au milieu du ballet des ambulances et des policiers, qui avaient bouclé les environs, ils cherchaient désespérément à retrouver leur enfant. Dès que c'était fait, ils se dépêchaient

Voir TIREUR en A2 >

AUTRE TEXTE

Des parents épargnés Page A 15



Cet officier de police n'a pu retenir ses larmes devant l'ampleur du drame.

PROPOSITION DE LA FTQ AU SOMMET ÉCONOMIQUE

Faire payer les banques

Ramasser 210 millions \$ par année pendant 20 ans ramènerait la dette à un niveau acceptable

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — La FTQ propose de créer un fonds spécial pour rembourser la dette qui serait financé par une contribution volontaire des institutions financières.

« Le monde de la finance est le seul monde à ne pas avoir été interpellé au cours des dix dernières années, ni au Canada ni au Québec », a plaidé le secrétaire général du syndicat, M. Henri Massé, en entrevue au SOLEIL.

La proposition, que la FTQ présentera formellement au sommet économique la semaine prochaine à Québec, vise à ramasser 210 millions \$ par année pendant 20 ans, ce qui permettrait de ramener la dette au niveau plus confortable de 12 % du PIB. La contribution exigée des institutions financi-

res équivaldrait à un quart de 1 % du rendement obtenu avec notre argent, estime la FTQ.

M. Massé a expliqué que 80 % de la dette qui atteint aujourd'hui 75 milliards \$ n'est pas due à des programmes trop généreux ou à l'emballement

Voir PAYER en A2 >

AUTRES TEXTES

□ Référendum en veilleuse A 8
□ Pas comme les autres B 6

70 millions \$ investis pour la milice à Valcartier

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ VALCARTIER — Parent pauvre des forces armées, la milice obtient « sa place au soleil » de Valcartier. Soixante-dix millions de dollars seront investis d'ici juin 1998 dans la construction d'un gros camp d'été, un complexe de soutien technique et un dortoir de 350 lits pour les réservistes.

Le coup d'envoi du projet, qui porte le nom de Centre de soutien à l'entraînement de la milice (CSEM), a été donné, hier, par le ministre David Collenette de la Défense nationale qui a annoncé le début des travaux devant trois généraux, les commandants Baril de la Force terrestre, Dallaire du secteur du Québec de la Force terrestre et Couture de la base de Valcartier.

Selon le gestionnaire du projet, le major Sylvain Lepage, le montant de 70 millions \$ se répartit grosso modo comme suit : 8,5 millions \$ pour le camp d'été, 20 millions \$ pour le complexe de soutien technique, 10 millions \$ pour le deuxième dortoir, 10 millions \$ d'équipement et 10 millions pour la gestion de projet.

La première phase de 8,5 millions \$ pour la construction du camp d'été comprend des installations sanitaires, des abris pour l'instruction, des cuisines et des salles à manger, un quartier général et

Un gros camp d'été sera construit

des tentes pouvant héberger 2000 militaires pendant les mois d'été.

Le secrétaire d'État (Bureau fédéral de développement régional de Québec) Martin Cauchon a insisté sur les retombées économiques du CSEM qui créera plus de 175 emplois pendant la période de construction. Une fois terminé, le Centre emploiera un personnel permanent d'une centaine de militaires et de civils.

Les sociétés locales retenues pour la réalisation du camp d'été sont Construction Ondel, Les Excavations Lafontaine et Hervé Pomerleau. « Nous sommes allés en appel d'offres public et au moins 22 entrepreneurs ont soumissionné », a précisé le major Lepage.

Dans son allocution, le ministre Collenette a souligné que le Centre de soutien à l'entraînement de la milice de Valcartier était le deuxième de quatre

Voir MILICE en A2 >

Amer chocolat

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

QUÉBEC — Chocolat que les élèves de l'école secondaire Vamer étaient fâchés hier après-midi!

À un point tel qu'ils ont perturbé la circulation automobile pendant environ une heure sur l'achalandé boulevard Hamel à l'heure où ils devaient normalement reprendre les cours.

La raison: l'annulation de la sortie qu'ils devaient effectuer demain. Une classe-neige pour laquelle ils jurent avoir travaillé fort.

Non seulement en suant sur leur pensum quotidien mais encore en vendant, dans les foyers, des tablettes de chocolat dont les profits, disent-ils, devaient servir au financement de leur sortie.

On a vendu pour 10 000 \$ de barres de chocolat. Pis là, à deux jours de notre sortie, on nous dit qu'elle n'aura pas lieu», tempéaient plusieurs étudiants.

Une vingtaine de policiers de la sûreté municipale de Qué-



Les jeunes ont bloqué le boulevard Hamel

Voir MANIF en A2 >

LA MÉTÉO



Maximum 7, Minimum -4

Partiellement ensoleillé, températures douces. Demain, ensoleillé et quelques nuages. Détails page C 2

QUÉBEC, 100c ANNÉE, NO 76
FLORIDE, 1,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

COUPONS HYDRO-QUÉBEC 800% 7 ans

MIDLAND WALWYN

652-8011 • Le sans des valeurs • 1-800-463-8317
Tous sujets à changement sans préavis

LES RETOURNÉS

PAYER Contribuer

Suite de la Une

des dépenses du gouvernement, mais à l'emballage de la dette elle-même quand les taux d'intérêt ont atteint 20%.

Le temps est venu pour les institutions financières de contribuer au remboursement d'une partie de cette dette, estime la FTQ, dont le Fonds de solidarité serait aussi mis à contribution.

«On ne parle pas de taxe pour le moment, on parle de consensus sur le modèle de Corvée-Habitation où tout le monde avait mis de l'argent», a précisé le secrétaire général.

Un tel consensus enverrait un message fort aux jeunes qui sont convaincus que «les baby boomers se sont payés la traite» et qu'il ne reste plus rien pour eux, a fait valoir Clément Godbout.

«Ce qu'on veut, c'est un espèce de contrat social. Ça lance un signal à la société. Les banquiers, comme M. Bérard de la Banque Nationale, ont travaillé très fort pour dire qu'il y a un problème», dit-il.

Les autres intervenants feront aussi leur part, selon la FTQ, la fonction publique en acceptant le gel de l'effectif et les entreprises en s'engageant à créer de l'emploi.

De son côté, la FTQ est prête à faire quelque chose, mais ses dirigeants ne montrent pas leur jeu. Le conseil d'administration du syndicat sera à Québec pendant toute la durée du sommet, a indiqué M. Godbout, pour bien montrer que toutes les propositions seront considérées et obtiendront une réponse rapide.

Si le gouvernement Bouchard devait réduire les avantages fiscaux du Fonds de solidarité, «comme le gouvernement fédéral l'a fait, j'en serais très malheureux», a dit M. Godbout, mais c'est au gouvernement de décider.

La FTQ ne veut pas que tout l'effort d'assainissement des finances publiques soit du côté des dépenses.

Il faut aller du côté des revenus, estime Henri Massé, qui ne croit pas qu'il faille augmenter le fardeau fiscal des entreprises mais regarder plutôt du côté de l'évasion fiscale.

«À l'intérieur des entreprises c'est inégal, il y a des entreprises qui paient fort bien leurs impôts et il y en a d'autres qui envoient ça aux Bahamas et un peu partout», dit-il.

Ce que la FTQ propose, c'est que les entreprises arrêtent de se plaindre qu'elles paient trop d'impôt et que les syndicats cessent de réclamer qu'il faut faire payer les riches. «Ce qu'il faut, c'est prendre le temps de regarder toute la fiscalité».

Le syndicat a demandé au gouvernement du Québec de prendre trois ans plutôt que deux pour équilibrer son budget. «Il vaut mieux prendre plus de temps et réussir le virage», souligne M. Massé.

Une réduction trop rapide des dépenses causerait un tort énorme à l'économie, estime la FTQ. «À chaque milliard \$ qu'on soustrait, c'est 13 500 emplois qui sont mis en question», soutient Clément Godbout.

S'il s'entête dans son échancier trop serré, le gouvernement risque une répétition des troubles sociaux de 1972, prédisent également MM. Massé et Godbout.

Les dirigeants de la FTQ refusent de croire qu'en prenant plus de temps pour parvenir à l'équilibre budgétaire, le gouvernement du Québec s'attire immanquablement une décade sur les marchés financiers. Selon eux, la cote n'est pas un problème parce que la cohésion sociale rendrait plus crédibles les prévisions gouvernementales aux yeux des agences de crédit.

La FTQ veut aussi qu'une loi interdise au gouvernement de faire des déficits, ce que les milieux d'affaires ont souvent demandé, mais qui est une première pour un syndicat. «C'est vrai, dit M. Godbout, et je ne vous dis pas que c'est unanime (à la FTQ)».

MILICE Deuxième

Suite de la Une

installations du genre qui seront construites au Canada au cours des prochaines années. Le premier d'entre eux a été ouvert officiellement à Meaford, en Ontario, à l'été 1995. Les deux autres seront établis, l'un dans les Maritimes, l'autre dans l'Ouest canadien.

Le CSEM de Valcartier pourra recevoir jusqu'à 750 miliciens par semaine de septembre à mai. Ce chiffre grimpera à 2000 pendant les mois d'été. Seul établissement au Québec capable de soutenir l'entraînement de la milice 12 mois par année, Valcartier desservira l'ensemble des quelque 4500 miliciens du Secteur du Québec de la Force terrestre.

Le ministre Collenette a expliqué que le projet reflétait la détermination du gouvernement du Canada de pourvoir les forces de réserve d'installations adéquates. «D'après le concept de force totale, les membres de la Force régulière et de la Réserve sont des partenaires égaux dans le domaine de la défense, a-t-il rappelé. Ils servent ensemble dans les mêmes unités au Canada comme à l'étranger.»

MANIF Intimidant

Suite de la Une

bec, dont certains étaient accompagnés d'un chien, ont calmement ramené les étudiants sur le terrain de l'école.

«Pourquoi ces chiens», ai-je demandé à l'un d'entre eux. «Ça fait un peu plus intimidant», a rétorqué l'un d'entre eux.

Lundi soir à Montréal, la police de la Communauté urbaine de Montréal avait requis la présence de policiers à cheval dans les environs du Forum pour prévenir toute émeute à l'occasion des cérémonies de fermeture de ce qu'on appelle le Temple du hockey. Faut donc croire qu'à Québec, la brigade canine remplace la brigade émeute.

«Ce n'est pas la première fois qu'on nous enlève notre sortie en prétextant qu'il n'y a pas suffisamment d'étudiants ou d'argent», lançaient les élèves de Vanier. La dernière fois, nos ventes de barres de chocolat ont servi à réaménager le bureau de l'un des membres de la direction.»

LE SOLEIL a tenté à plusieurs reprises d'entrer en communication avec la direction de l'école pour connaître son point de vue. Les appels sont restés vains.

«J'ai bien l'impression que l'on devra revenir vendredi», s'est exclamé un policier en regardant ces jeunes hommes et jeunes filles déçus de rater une bonne journée de plein air en ce début de printemps.

AUJOURD'HUI

Ghislaine, le client a encore raison

Un an plus tard, le jugement des lecteurs est confirmé par les professionnels: Ghislaine Rheault a relevé avec brio le défi de la chronique. Comme le dit l'adage, le client a toujours raison.

Depuis qu'elle nous a fixé rendez-vous en haut de la page A5, les mardis, jeudis et samedis (sauf aujourd'hui, excusez-là), Ghislaine Rheault a conquis un large public. Ses fidèles la lisent régulièrement, bien sûr, mais aussi lui écrivent ou lui téléphonent, contribuant ainsi parfois à la naissance d'une chronique.

Et je peux aussi confesser que c'est un des plaisirs d'être patron que de recevoir de temps à autre des compliments pour le travail des autres... Depuis mars 1995, cela m'est notamment arrivé plusieurs fois pour Ghislaine.

Dans pareil cas, pas besoin de faire un sondage pour savoir que le client - le lecteur - est satisfait. Et voilà que Ghislaine Rheault est une des trois finalistes du Concours canadien de journalisme dans la catégorie chronique. Les autres finalistes sont Joe Florito, de la Gazette, et Bob Stall, du Vancouver Province. La gagnante (ici, disons que l'usage du féminin révèle un petit préjugé) sera couronnée le 3 mai.

Relever le défi d'une chronique



André Forgues

Directeur de l'information



Ghislaine Rheault

est un des plus angoissants qu'un journaliste peut relever et le succès mérite d'être souligné.

Pour ce concours, trois chroniques avaient été soumises. La première, inspirée par une caricature de Lucien Bouchard dans le Ottawa Sun, s'intitulait *La Boiteuse*, du nom que le père de Ghislaine a donné à sa jambe artificielle. La deuxième, intitulée *Le sapin éteint*, supputait sur les hésitations que pouvait avoir Jacques Parizeau à déclencher son référendum dès le printemps 1995 et partait du fait que, devant le 1080,

des Braves, le sapin de Noël, bien que toujours en place au début d'avril, avait cessé d'être allumé quelque part en mars... La troisième, *Le gorille et le Petit Poucet*, décrivait le zoo peu édifiant rassemblé dans une section de l'arène Marcel-Bédard, à Beauport, au soir du dernier match de la saison des Harfangs, au printemps 1995.

De beaux souvenirs de lecture... Le Concours canadien de journalisme a reçu cette année 884 candidatures dans 15 catégories. Des 45 dossiers retenus, quatre finalistes seulement proviennent de quotidiens francophones. Outre Ghislaine Rheault, ce sont Pierre Foggia et Suzanne Colpron (catégorie grande enquête) et André Rivest (conception et mise en page), de La Presse, ainsi que Serge Chapleau (caricature), du Devoir.

TIREUR Obsédé

Suite de la Une

de fuir les lieux de la tragédie.

Brian Owen a passé plus de deux heures à l'école avant de retrouver son fils Stuart. Serrant contre lui ses deux enfants — sa fille Catrina n'était pas à l'école aujourd'hui — il a déclaré aux journalistes: «Je suis horrifié. Vous ne pensez jamais que ça puisse vous arriver. Les parents sont bouleversés et très inquiets. Toutes nos pensées vont aux parents dont les enfants ont été tués ou blessés».

En arrivant sur place, les parents donnaient leur nom à la police qui consultait la liste des enfants tués ou blessés. Ceux qui étaient parmi les malheureux étaient orientés vers un endroit à part.

«Nous sommes tous en état de choc, on se serre les uns contre les autres, on se tient par la main en essayant de se reconforter. Tant que vous ne tenez pas votre enfant contre vous, vous n'êtes pas sûr»,

a dit M. Owen. Des centaines d'habitants en état de choc se regroupaient le long des barrières de sécurité. Certains blessés ont été hélicoptérés vers des hôpitaux écossais, les corps des petites victimes étaient pour l'heure gardées dans le bâtiment.

Le forcené semble avoir été obsédé par son renvoi des scouts il y a plus de 20 ans pour conduite indécente. Ce célibataire continuait à s'intéresser aux petits garçons, selon les premiers témoignages.

Il aurait écrit vendredi dernier à la reine Elizabeth pour accuser l'association des Scouts de mener une campagne salissant sa réputation et mettant en doute ses moeurs, ce que Buckingham n'a pas voulu confirmer.

Il y a plus d'une vingtaine d'années, Thomas Hamilton, 43 ans, avait été en effet contraint de démissionner de son poste de chef scout pour «conduite indécente». Il avait l'habitude de prendre des photos de jeunes garçons déshabillés, selon un témoignage. Un porte-parole de l'Association Scout a confirmé que Hamilton avait été chef scout à Stirling, de juillet 73 à mars 74.

Le massacre d'hier a relancé le débat sensible sur les questions de la sécurité à l'école. Les établissements ont déjà renforcé les mesures de protection après deux meurtres au couteau.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 à 10
Le Monde	11
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 8
Bourses	4 et 5
Opinions	6 et 7
CAHIER C	
Le Monde Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 5
Votre agenda	5
Ce soir à la télé	5
annonces classées	6 à 10
Décès	11 et 12
CAHIER D SPORTS	
Maurice Dumas	1
André-A. Bellemare	5
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7 et 8
SERVICES	
Abonnements	686-3344
annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

6/49
tirage du 13-03-96
3-8-13-21-32-49
(complémentaire)
28
EXTRA
751762
LA QUOTIDIENNE
tirage du 13-03-96
1-0-9
0-2-9-2
BANCO
tirage du 13-03-96
2-4-5-6-23-26-30-31-34-38-41-42-44-
46-47-48-49-60-62-63

C'ÉTAIT HIER

- 1986 — La sonde européenne Giotto passe à 577 kilomètres de la comète de Halley.
- 1974 — La société Esso d'Argentine accepte de verser une rançon de 14 200 000 \$ pour la libération de son directeur, Victor Samuelson.
- 1970 — Ouverture de l'exposition d'Osaka par l'empereur Hirohito.
- 1965 — Israël approuve l'établissement de relations diplomatiques avec l'Allemagne fédérale.

LE TRENTE ET UN®

LA VESTE POMPIER

Signée Tommy Hilfiger,
canevas de nylon
jaune sécurité
robuste et hydrofuge,
larges bandes grises
réfléchissantes,
attaches à clip
métallique, grandes
poches à rabat et
soufflet. G.tg. 295.00

la maison

simons

PLACE STE-FOY GALLERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



LIBELLE DIFFAMATOIRE

«Pollution des ondes»

Radio Beauce et son animateur condamnés à verser 60 000\$ aux soeurs de la Charité

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dans un jugement lapidaire à l'endroit des émissions radiophoniques de tribune téléphonique, Radio Beauce et l'un de ses animateurs sont condamnés à verser la somme de 60 000\$ aux soeurs de la Charité pour libelle diffamatoire.

Le règlement de la poursuite, pour une somme considérable dans cette sorte d'action, a toutefois fait l'objet d'une entente entre les parties mais, en l'entérinant, le juge René Letarte, de la cour supérieure, en profite pour régler le cas du type d'émission diffusée en 1992 sur les ondes de CKRB, de Saint-Georges de Beauce. En cours de route, les religieuses se sont toutefois désistées de leur action à l'endroit de Me Lucie Thibodeau, la coanimatrice de Simon Roy à l'émission « Le délateur plus ». L'avocate s'était en effet dissociée sur les ondes des propos de Roy.

Pour le juge, l'émission n'a rien d'original, sans toutefois l'assimiler à quelque autre tribune téléphonique du même acabit : « Il ne s'agit que d'un sous-produit de l'utilisation des ondes permettant à des gens, qui n'ont pas souvent l'occasion de s'exprimer, de déchirer à belles dents à gauche ou à droite

des victimes absentes, encouragés par des manipulateurs dont le credo social se limite à la cote d'écoute. »

Puis, le juge de rappeler le répandu « processus simpliste » : il suffit, dit-il, de « diriger » l'interview de revendicateurs qui entrent dans le jeu, et de conclure béatement que la victime... « n'a pas retourné l'appel ». En somme, « on maquille le jaunisme et le sensationnalisme d'une apparente objectivité ».

À l'émission beauceronne de Roy traitant de l'histoire des Orphelins de Duplessis, souligne le juge, on laissait les gens porter des accusations criminelles, on les invitait à identifier une religieuse et on rendait immédiatement jugement. L'efficacité du procédé est fulgurante, tranche le juge Letarte : « Calomniez, calomniez : il en reste toujours quelque chose... ne fût-ce qu'une hausse des tarifs publicitaires. »

Somme toute, ajoute-t-il, « Le délateur plus » n'était rien d'autre qu'un « petit rapporteur plagiaire ». L'attitude de son animateur n'avait en effet rien à voir avec les normes de la diligence et de l'éthique du journaliste.

À ce chapitre, le juge Letarte fait siens les propos du regretté Jacques Guay, alors responsable de l'enseignement du journalisme à l'université Laval, qui a produit une expertise au dossier : «... un bel exemple d'irresponsabilité et de pollution des ondes radiophoniques. L'éthique journalistique de la station n'est sûrement pas celle qui a cours chez les journalistes dignes de ce nom. Un journaliste responsable n'aurait pas agi comme l'ont fait les animateurs. »

Après avoir réglé le cas des tribunes téléphoniques, et de celle de la radio

beauceronne en particulier, le juge Letarte y va de commentaires acérés envers les accusateurs des soeurs de la Charité. Dans l'optique de 1996, avance-t-il, certains faits applicables aux années 40 deviennent troublants, voire révoltants. Cependant, rappelle-t-il, l'électrothérapie a été pendant une certaine période une technique de traitement que la science de l'époque considérait appropriée.

On a pu connaître des excès et des abus dans les orphelinats et les hôpitaux psychiatriques du Québec, comme dans toutes les autres institutions de notre société, concède le juge Letarte, ajoutant toutefois : « Porter maintenant souverainement injuste, si l'on omet de définir les circonstances qui les ont entourés. »

Puis, le magistrat se permet au passage une réflexion sur l'évolution de l'éducation : « Il y a peut-être dans nos institutions d'enseignement moins de soutanes, moins de crucifix, moins de préjugés, moins d'étroitesse, plus de science, plus d'informatique, mais est-ce que cela se traduit par une meilleure culture, une diminution des décrochages, des suicides, et par de plus grands espoirs pour la jeunesse? »



L'animateur Simon Roy

Créer une «Centraide» des fêtes

L'organisme chapeauterait le Carnaval, le Festival d'été et les Médiévales

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Créer une «Centraide des fêtes». Telle est la proposition qui a émané, hier soir, de plusieurs ateliers siégeant dans le cadre de la vaste consultation publique menée par le Carnaval de Québec afin de déterminer ses nouvelles orientations et les moyens de les concrétiser.

Cet organisme chapeauterait les trois grandes fêtes que sont le Carnaval, le Festival d'été et les Médiévales, créant une synergie formidable dont bénéficierait chacune d'entre elles. En plus d'accroître le professionnalisme de l'organisation et du financement des trois événements (donc d'améliorer leur image), ce secrétariat commun favoriserait un échange d'expertises.

Par exemple, on a souvent reproché au Carnaval d'avoir des carences au niveau culturel. Le Festival d'été pourrait l'aider à peaufiner ce volet alors que le Carnaval, lui, apporterait son soutien au Festival d'été en ce qui concerne la structuration des bénévoles, un domaine dans lequel il excelle.

La création de ce «parapluie» ne devrait pas menacer la spécificité de chaque organisme, ont précisé ses défenseurs parmi lesquels ont remarqué aussi bien l'ancien directeur général du Carnaval de Québec, M. Michel Proulx, que le vice-président et le trésorier du Comité des citoyens du Vieux-Québec, MM. Benoît Bossé et Alain Samson.

100 PERSONNES

La soirée d'hier était consacrée aux citoyens. Une centaine ont répondu à l'appel du Carnaval, soit plus que les bénévoles qui s'étaient présentés, la veille, au Centre communautaire Lucien-Borne, chemin Sainte-Foy. Le 25 mars, ce sera au tour des gens d'affaires et des intervenants en tourisme de faire connaître leur point de vue sur la grande fête de la neige.

Un cri du coeur s'est fait entendre à plusieurs reprises hier soir. Il concerne la nécessité de conserver l'unique défilé qui reste et de le bonifier, de l'étoffer. Par moments, la discussion s'est transformée en véritable plaidoyer pour la magie du défilé. Et qui dit « magie » dit « enfants ». Plusieurs ont donc déploré que le Carnaval ait décidé d'arrêter le trajet à l'avenue des Érables, soit à l'endroit même où commence le quartier familial par excellence à la haute-ville.

« Si on a un objectif familial, il ne faut pas se limiter au secteur commercial », a plaidé le conseiller municipal Richard Dugas.

Tous les aspects du Carnaval ont été passés au crible, de son image qu'il faut « revamper » à la nécessité de cibler les clientèles, en passant par l'étalement des festivités sur trois fins de semaine. Il y avait amplement à boire et à manger pour les dirigeants du Carnaval de Québec qui, après la rencontre du 25 mars avec les gens d'affaires, tiendront

un sommet de deux jours au Manoir du Lac-Delage. Ils auront de quoi alimenter leurs débats et replacer la grande fête hivernale sur de nouveaux rails. Ou en tout cas l'aiguiller dans une meilleure direction.

C'est ce qu'a promis hier soir le directeur général du Carnaval, M. Denis Rhéaume, selon qui l'organisme accordera toute l'attention possible aux recommandations qui lui sont faites. « Il est temps, plus que jamais, de corriger le tir et d'inventer », a assuré le responsable.



Denis Rhéaume, d.g. du Carnaval

Ça sent le printemps à plein nez!



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Avis à ceux qui ont peiné toute la journée d'hier dans leurs bureaux. La journée du 13 mars est celle que les météorologues surveillent d'un bon oeil. L'année dernière, avec une température de 8,2, on avait fracassé un record de 1946, un gros 6,7. Hier, le Celsius était de 7,2, 1 degré encore plus confortable. Au centre de ski Le Relais (ci-dessus), les dames, en ce mercredi qui leur est réservé, avaient envahi très tôt la station. Les terrains de stationnement étaient remplis dès 10 h, les terrasses autant sur l'heure du midi. Le ski de printemps est enclenché à Stoneham, Lac-Beauport et Sainte-Anne comme l'après-ski se profile sur les terrasses de la Grande Allée. C. V.

CRÉECQ

80% du budget va à l'administration

Un fonds de 1 million\$ bientôt créé

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le conseiller indépendant de Saint-Roch, à Québec, Réjean Lemoine, déplore que le CRÉECQ consacre 80% de son budget aux salaires et à l'administration générale et lui reproche de n'avoir pas réussi à créer un fonds d'investissement après deux ans d'existence. Mais l'annonce d'un fonds de 1 million\$ sera faite dans quelques semaines.

À sa dernière assemblée, le conseil municipal a rejeté un avis de motion de M. Lemoine demandant au Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec (CRÉECQ) de consacrer au moins la moitié de son budget annuel total en aide directe à la création d'emplois et au soutien aux entreprises.

La Ville explique son refus de donner suite à l'avis de motion en disant que les obligations du CRÉECQ sont basées sur les objectifs fixés par le gouvernement du Québec. Or, comme les gouvernements fédéral et provincial, qui financent aussi le CRÉECQ, sont en accord avec les objectifs poursuivis. Donc, il n'y a pas lieu d'imposer à

l'organisme une façon différente d'utiliser les fonds mis à sa disposition.

En 1995, sur un budget de 388 736\$, le CRÉECQ a versé 189 935\$ en salaires, 80 920\$ pour les frais de fonctionnement et 40 087\$ pour les achats d'immobilisations et seulement 45 762\$ ont été consacrés à des activités. Les prévisions budgétaires de 1996 laissent entrevoir une situation semblable, sauf que la masse salariale grimpera à 250 257\$.

UN FONDS DE 1 MILLION\$

« 388 736\$ ce n'est peut-être pas le Pérou, mais c'est suffisant pour démarquer un fonds d'investissement », dit M. Lemoine.

Or, ce fonds d'investissement est sur le point de voir le jour et sera de 1 million\$, selon des sources fiables.

À la dernière assemblée du conseil municipal le conseiller Jacques Fiset a reconnu ne pas savoir grand-chose du CRÉECQ : il ignore quand il aura son fonds d'investissement, les compagnies qui participent à l'organisme, le nombre d'emplois maintenus ou créés. Tout le monde reconnaît que très peu d'emplois ont vu le jour grâce au CRÉECQ. Mais le conseiller Claude Larose a invité les dénigres du CRÉECQ à aller voir les nombreuses initiatives et actions qu'il fait au centre-ville depuis sa création en 1993 et même depuis 1990 car le CRÉECQ est le prolongement du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi mis sur pied par la Ville en 1990.

Comme le fonds d'investissement s'en vient, la création d'emplois au centre-ville devrait démarrer.

Réfection

La municipalité de L'Ancienne-Lorette procédera à la réfection du boulevard Hamel sur toute la longueur, près de quatre kilomètres, de son territoire à l'été. Les travaux dureraient entre 14 et 16 semaines entre la mi-mai et le début septembre, explique le directeur général de la municipalité, M. Kirouac. L'entreprise Union des carrières et pavages obtiendra probablement le contrat puisqu'elle est celle qui a fait la soumission la plus basse avec 2 916 000\$, soit 20 000\$ de moins que les prévisions de la Ville. Les gouvernements fédéral et provincial défraieront 1,7 million \$ des coûts et la municipalité, 1 million\$. B.R.

Restaurateurs
craintifs

Craignant pour leur rentabilité et leur survie, la majorité des restaurateurs de Sillery s'opposent à ce que la municipalité adopte une « mesure trop coercitive » et interdise à leurs clients de fumer dans leurs établissements. « Une telle politique causerait des préjudices importants à l'achalandage » écrivent-ils. Ils ont envoyé, ces jours-ci, une pétition faisant part de leur position à M. Robert Delaney, conseiller municipal et président du sous-comité sur le tabagisme de la commission sur l'environnement. Ce sous-comité ne s'est pas encore réuni et le conseiller préférerait donc attendre pour commenter la pétition. Les restaurateurs seront consultés par le sous-comité, précisait-il. L.D.



Quatre manifestations à Québec

Le doux temps aidant, Québec a été le lieu de plusieurs manifestations hier. Tôt le matin, les étudiants du cégep de Limoilou ont manifesté contre la hausse des frais de scolarité. Sur le coup de 13 h, ceux de l'école Vanier ont protesté contre l'annulation d'une sortie en plein-air. Au même moment, les agents de la paix du service correctionnel (notre photo) faisaient connaître leur mécontentement devant les coupes budgétaires, alors qu'en fin d'après-midi, des syndiqués de la construction rappelaient le litige qui les oppose à leur employeur.

Bataille entre
Ontariens

Une altercation entre deux jeunes étudiants ontariens en semaine de relâche à Québec a conduit à l'arrestation de l'un d'eux, la nuit dernière. Les deux étudiants, originaires de Sudbury, mais ne se connaissant pas, en sont venus aux coups à l'extérieur de l'hôtel Radisson vers 3 h. Luke Gartshore, 19 ans, a comparu

hier pour voies de faits, après avoir passé le restant de la nuit à la centrale de police. Par ailleurs, 12 Ontariens d'âge mineur ont été expulsés par les policiers du bar le Bistro, du 1063, rue Saint-Jean. C.S.

En désaccord

Les directions d'école des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches ne partagent pas le

modèle de fonctionnement prôné par la Fédération québécoise des directeurs d'établissement. La Fédération veut faire passer les commissions du deuxième au troisième rang hiérarchique. Chaque école recevrait son budget du ministère de l'Éducation. Selon l'Association québécoise du personnel de direction des écoles, qui représente les directions d'école de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches, la fédération s'attarde trop sur des structures purement administratives. B.B.

LÉVIS

L'Hôtel-Dieu veut offrir de nouveaux services



L'Hôtel-Dieu de Lévis

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — L'Hôtel-Dieu de Lévis se propose d'offrir de nouveaux services médicaux et diagnostiques dans un avenir rapproché, ce qui évitera à plusieurs patients de la Rive-Sud de se rendre dans les hôpitaux de Sainte-Foy et de Québec. En outre, on compte réduire les délais d'attente et réaliser des économies.

Ainsi, le centre hospitalier, qui compte près de 500 lits, entend se doter d'équipements d'imagerie par résonance magnétique, d'un laboratoire d'électrophysiologie utilisé particulièrement en neurologie et en oto-rhino-laryngologie. Aux services actuels, on veut également ajouter l'hémodialyse, l'implantation de stimulateurs cardiaques, la pédopneumatologie.

Pour un examen par résonance magnétique, des patients de l'Hôtel-Dieu de Lévis doivent attendre de deux à trois mois avant que leur tour vienne à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. En ce qui concerne les stimulateurs cardiaques, la période d'attente est d'un mois et demi à l'hôpital Laval. « Il faut parfois hospitaliser des patients en attente d'un stimulateur cardiaque. Cela occasionne des frais d'hospitalisation et aussi des frais de transport par ambulance », a expliqué, hier, le président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, J.-Édouard Roy.

D'autre part, l'aménagement d'un laboratoire d'électrophysiologie permettra au centre hospitalier de retenir les services de deux nouveaux neurologues qui complètent présentement leur formation. « Avec des services d'hémodialyse, nos patients n'auront plus à se rendre à l'Hôtel-Dieu de Québec. Ça va leur coûter moins. Ils n'auront plus à voyager », a-t-il ajouté.

Ce plan d'autosuffisance en matière de soins et de services de santé pour les gens de la Rive-Sud s'inscrit dans la volonté de la Régie régionale de Chaudière-Appalaches d'augmenter la consommation de services dans les hôpitaux de la région.

Environ 35% des résidents de Chaudière-Appalaches qui sont hospitalisés le sont dans des hôpitaux de la Rive-Nord. Un des objectifs de la Régie régionale est de diminuer cette dépendance vis-à-vis des hôpitaux de Québec et de Sainte-Foy au cours des prochaines années. « Ce travail nécessitera une étroite collaboration avec les médecins du territoire pratiquant dans les cabinets privés et les CLSC et exigera le maintien de contacts étroits avec les organisations de première ligne dans les MRC de Desjardins et des Chutes-de-la-Chaudière », a fait savoir la direction de l'hôpital.

Par ailleurs, bien que le ministre Jean Rochon n'ait pas autorisé le nombre de lits souhaité pour les soins de longue durée pour personnes âgées, l'Hôtel-Dieu de Lévis maintient son projet de transformer le Monastère des Augustines en un centre pour regrouper les 100 lits de soins de longue durée de l'hôpital. Le centre hospitalier plaide que l'ajout de nouveaux services spécialisés exigera des espaces additionnels et que le projet du Monastère permettrait de reloger les 100 lits de soins de longue durée.

Selon la direction de l'hôpital, la transformation du Monastère coûterait 20% de moins que la construction d'un centre neuf. De plus, on fait valoir que des économies importantes pourront être réalisées dans le fonctionnement du centre d'hébergement, du fait que le monastère des Augustines est adjacent à l'Hôtel-Dieu.

JAMAIS MAL PRIX!

SEULEMENT

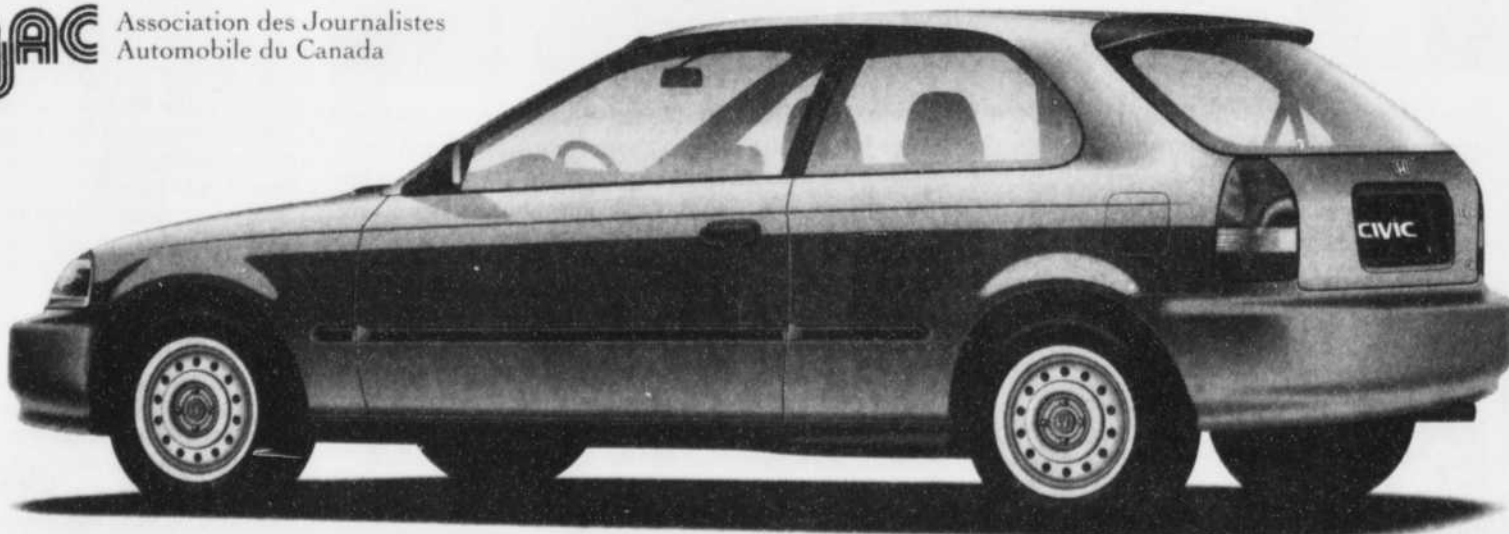
1988\$*

PAR MOIS

Versement initial
de 850 \$

Location 48 mois

1996 « La meilleure voiture économique de l'année »

AJAC Association des Journalistes
Automobile du Canada

CIVIC HATCHBACK 1996

HONDA

*Cette offre s'applique à la Civic Hatchback CX 1996 neuve (modèle EJ632T). Mensualités de 1985 pendant 48 mois (total des versements: 95045). Un versement initial de 850\$ ou un échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 250\$ sont exigibles. Franchise de kilométrage: 96 000 km; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'acceptation du crédit. Transport, préparation, taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat de 6367,55\$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.



ATTENTAT À LA PUDEUR ET VOIES DE FAIT Nouvelles accusations contre l'enseignant

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Au stade de la communication de la preuve dans son dossier, hier, une surprise attendait Pierre Bilodeau, l'enseignant de Charlesbourg accusé d'agression sexuelle sur trois élèves. De nouvelles accusations relatives à des événements survenus entre 1969 et 1971 ont en effet été portées contre lui.

Cette fois, la victime serait une adolescente alors âgée d'une quinzaine d'années. À l'époque, celle-ci travaillait



Pierre Bilodeau

comme monitrice au terrain de jeu de Charlesbourg dont Bilodeau était le superviseur. Les nouvelles accusations, conformément au Code criminel en vigueur à l'époque, font mention d'un attentat à la pudeur, d'une relation sexuelle avec une adolescente âgée entre 14 et 16 ans, de deux voies de fait et de la possession d'une arme dans un dessein dangereux.

L'enseignant de 50 ans a donc comparu de nouveau hier pour faire face à ces accusations, assisté de son nouvel avocat, M^e Jorge Armijo. La procureure de la couronne, M^e Geneviève Lacroix, ne s'est pas opposée à la mise en liberté provisoire de Bilodeau, moyennant un engagement de 2000 \$ de sa part. Il devra remettre ses armes à feu à la sûreté municipale de Charlesbourg et s'abstenir de tout contact avec la présumée victime, aujourd'hui âgée de 40 ans.

La communication de la preuve aura lieu le 18 mars.

RÉINSERTION SOCIALE

Québec champion de l'inefficacité Un scandale pour les jeunes psychiatisés !

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — «Le mot scandale n'est pas trop fort ! Dans les hôpitaux ordinaires, on les stabilise avec de la médication et on les renvoie chez eux sans soutien.»

Vesta Wagener Jobidon est coordonnatrice de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale.

Dans un milieu où la plupart des intervenants craignent d'élever la voix par crainte de perdre leurs subventions, M^{me} Jobidon dénonce la façon dont le système psychiatrique québécois traite les jeunes adultes atteints d'une maladie mentale.

Elle n'épargne ni les hôpitaux généraux ni Robert-Giffard.

«Québec est le champion de l'inefficacité. En Allemagne, aux États-Unis, en Ontario, ces adultes retournent au travail ou à l'école. Ici, ils sont condamnés au désœuvrement. Ils dorment, fument, regardent la télé. Leur désespoir provoque souvent une autre crise, une nouvelle hospitalisation», dit M^{me} Jobidon.

En Ontario, 60% des sous en santé mentale vont aux soins, 40% aux services communautaires. À Québec, les soins bouffent 90% du budget. On compte ici 115 lits de psychiatrie de courte durée par 100 000 habitants contre... 14 lits pour le Vermont !

«Si l'on investissait dans de bons services de réadaptation, des centaines d'adultes deviendraient autonomes, productifs, ils éviteraient souvent l'hospitalisation ! Que leur arrivera-t-il quand leurs parents ne seront plus là ? Ce n'est pas une maladie honteuse, une maladie mentale !» déplore M^{me} Jobidon, elle-même mère d'un enfant atteint de schizophrénie.

Pourquoi ce retard dans la réinsertion sociale ? «À cause de guerres de clochers, du manque de leadership de la Régie régionale face au pouvoir, à l'intransigeance de Robert-Giffard, (...) une Cadillac qui coûte cher» même si elle reconnaît sa compétence.

«Robert-Giffard refuse d'abandonner le moindre pouvoir et de transférer des fonds suffisants pour la réadaptation. Il faudrait désinstitutionnaliser ses attitudes et façons d'intervenir», déplore Vesta Wagener, visant autant son personnel externe que ses psychiatres.

«Si on coupe des lits psychiatriques, il



Vesta Wagener Jobidon

faut faire de l'encadrement pour le logement, le travail, les habiletés sociales, le loisir... sinon la désins n'a aucun sens. La clé de la réadaptation, c'est le soutien», dit la cofondatrice du Pavois.

«En Europe, j'ai vu des compagnies d'assemblage de laveuses-sécheuses embaucher ces travailleurs pour des tâches aux exigences très élevées», dit-elle. Ici, on fait souvent de l'occupationnel plus ou moins valorisant.

«Il n'y a pas vraiment d'économies à faire au début avec la réadaptation psychosociale. Mais après, oui ! Et surtout, quel gain en qualité de vie pour ces adultes», dit M^{me} Jobidon.

Les hôpitaux généraux ne veulent pas des malades de Robert-Giffard

QUÉBEC — «Ce n'est pas vrai que Robert-Giffard ne fait pas de soutien dans la communauté. Ce sont les hôpitaux généraux qui ne font pas de suivi pour leurs patients psychiatriques quand ils les retournent chez eux.»

Le chef psychiatre Xavier De Vriendt, et le directeur de la planification Édouard Champoux reconnaissent la crédibilité de la fondatrice du Pavois, M^{me} Vesta Wagener Jobidon, mais croient qu'elle se trompe de cible. Ils disent oui à la réadaptation plutôt que l'institutionnalisation, admettant toutefois que «des psychiatres sont plus centrés sur l'institution mais les plus jeunes apprennent à travailler avec les parents et le milieu.»

«Le système est mal fait. 85% du budget de santé mentale se retrouve dans quelques hôpitaux. Ce n'est pas de notre faute si nous sommes gros ! Autrefois, il n'y avait qu'une façon de

soigner la maladie mentale: l'asile. Nous savons maintenant qu'il faut prévenir l'hospitalisation», ajoute le D^r De Vriendt.

Mais dans la vraie vie, le malade quitte l'hôpital général sans suivi car son personnel est mal à l'aise avec la maladie mentale. «Nous avons un système à clapets. Le malade est vu par un médecin ou à l'urgence, il est hospitalisé dans un lit psychiatrique et en bout de ligne, il arrive chez nous ! Essayez le cheminement inverse, impossible ! Après Robert-Giffard, il a une grosse étaupe dans le front. Ils gardent leurs lits précieusement car ils ne veulent pas être poignés avec nos clients», fulmine Édouard Champoux.

Ce soir, Robert-Giffard tentera de convaincre la Régie régionale de prendre le contrôle des lits psychiatriques de l'Enfant-Jésus pendant que le CHUQ (Hôtel-Dieu, Saint-François-

d'Assise et CHUL) contrôlera l'Ouest.

«Ainsi, il y aura un chef de département et pas quatre ! Il pourra dire, — À ton tour de prendre tel patient ! Actuellement, ils ne se parlent pas, c'est compliqué effrayant», dit M. Champoux.

La direction de Robert-Giffard comprend les craintes des organismes communautaires. «Ils exagèrent», mais admettent être en conflit d'intérêts en donnant des subventions et en faisant elle-même de la réadaptation.

«Nous proposons à la Régie qu'elle redistribue elle-même cet argent aux organismes communautaires», dit M. Champoux. Les membres du conseil seront saisis de la proposition ce soir.

Robert-Giffard nie que son personnel ne soit pas recyclable. Les tensions viendraient surtout de conditions de travail moins avantageuses dans les organismes communautaires. R.F.

AMBASSADE VIETNAMIENNE Que Quân restitue l'argent...

QUÉBEC (LE SOLEIL) — Tràn Triêu Quàn a eu un procès équitable et fut condamné en totale conformité avec le code pénal en vigueur au Vietnam. Si jamais il restitue l'argent fraudé à la compagnie Textimex de Saigon, en totalité ou en partie, sa condamnation à vie pourrait alors être révisée par la cour d'appel.

Telle est la position exprimée par l'ambassade de la République socialiste du Vietnam à Ottawa, dans un communiqué postal qui vient d'aboutir dans les salles de nouvelles canadiennes 20 jours après sa rédaction.

«Le procès de Tràn Triêu Quàn a été tenu publiquement et selon les lois reconnues au Vietnam», tranche le communiqué en question, après avoir rappelé que des représentants du Canada y avaient d'ailleurs dûment assisté.

Le Fidéen d'origine vietnamienne a été reconnu coupable d'un crime d'extorsion contre la propriété publique et condamné à la prison en perpétuité, en janvier. Il était accusé d'avoir fraudé Textimex d'un montant de 1 026 000 \$ US au moyen d'une fausse transaction devant permettre l'importation de 800 tonnes de coton américain.

Aucune piste du présumé fournisseur, Excel Cotton International inc., ni de son présumé président Paul Morgan, n'a pu être retracée lors de l'enquête policière, affirme l'ambassade vietnamienne. Malgré l'étroite contribution des polices fédérales américaines et canadiennes, ajoute-t-elle.

Tràn Triêu Quàn était courtier en commerce international depuis 1981. Et en 1992, il obtenait du Vietnam la permission d'ouvrir un bureau conseil à Ho Chi Minh Ville. D'où le contrat fatal avec l'entreprise de Saigon, le 9 décembre de la même année.

«Son crime a causé d'énormes torts à Textimex, soutient le communiqué de presse. Des milliers de travailleurs de la compagnie en ont été affectés en même temps que leur famille.»

Un vaste mouvement de réprobation contre la justice vietnamienne a vu le jour au Canada depuis l'emprisonnement de Quàn.

C'est à ce vent de protestations que l'ambassade vietnamienne dit vouloir répondre par ce communiqué.

Vente fin de Saison

PLAN MISE DE CÔTÉ

Achetez votre fourrure avant l'augmentation prévue l'an prochain.



CACHEMIRE - ALPAGA - ET - LAINE

Portez votre manteau neuf à l'automne et profitez de nos rabais de fin de saison

	à partir de	taxes incluses
MICRO-FIBRE - PONCHO*	185\$	
CANADIENNE	275\$	
ALPAGA - LAINE 3/4	325\$	
CACHEMIRE - LAINE avec capuchon garni renard	375\$	
ALPAGA - LAINE	425\$	
CACHEMIRE - LAINE garni fourrure	525\$	

CUIR - AGNEAU RETOURNÉ

Soyez bien au chaud l'hiver prochain dans votre agneau retourné ou votre cuir que vous achetez à rabais maintenant.

	à partir de	taxes incluses
CUIR POUR HOMME	645\$	
JAQUETTE CUIR avec agneau «snow top»	995\$	
CUIR LONG garni renard	995\$	
AGNEAU RETOURNÉ 7/8	1295\$	
CUIR COURT doublé fourrure avec ou sans capuchon	1395\$	
AGNEAU RETOURNÉ LONG	1795\$	

PELISSE ET MANTEAU RÉVERSIBLE

Portez votre nouvelle fourrure l'automne prochain tout en profitant maintenant des bas prix exceptionnels de notre vente fin de saison.

	à partir de	taxes incluses
PELISSE doublée fourrure	595\$	
PELISSE COURTE garnie renard	795\$	
PELISSE de nutria rasé	1995\$	
MOUTON PERSE réversible	2295\$	
VISON RASÉ et CUIR réversible	2495\$	
NUTRIA RASÉ réversible	3195\$	

* 1 seulement

Nous payons la **TPS** et la **TVQ*** sur tous les manteaux en magasin. Vison, chat sauvage, castor rasé ou long poil, rat musqué, agneau retourné, cuirs, tissu alpaga et laine.

Sélection de chapeaux et de bandeaux à prix réduits

* Ne s'applique pas aux ventes antérieures. Prix sujets aux ventes préalables.

LONG POIL OU RASÉ

Évitez les hausses de prix de la nouvelle saison en profitant maintenant de nos rabais printaniers.

	à partir de	taxes incluses
*CHAT SAUVAGE peaux allongées	1295\$	
CASTOR LONG POIL	1495\$	
MOUTON PERSE 7/8	1695\$	
JAQUETTE RENARD BLEU	1895\$	
RAT MUSQUÉ garni perse ou vison	2495\$	
CASTOR RASÉ	3295\$	

VISON

Faites un investissement vison, la fourrure dont vous profiterez longtemps puisque vous la portez tôt à l'automne et tard au printemps.

	à partir de	taxes incluses
VISON DEMI-BUFF 3/4*	1695\$	
QUEUES VISON long poil garni renard	2295\$	
VISON peaux allongées	2495\$	
*VISON RANCH pour homme	3495\$	
VISON FEMELLE "Nina Ricci" ranch ou demi-buff	4495\$	
VISON FEMELLE grande taille jusqu'à 50	5195\$	
VISON FEMELLE 7/8 coupe "Swing" couleur miel	6495\$	

12 MOIS SANS INTÉRÊT

sur tout achat de 1000\$ et plus.

Tous les prix annoncés incluent les taxes

PRÉMONT FORGUES
FOURRURES
DEUX NOMS... UNE RÉPUTATION
PLACE DE LA CITÉ • SAINTE-FOY (418) 654-3660

Heures d'ouverture:

Lun., mar., mer. de 9h30 à 17h30; jeu., ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h30 à 17h.

Plusieurs dossiers de méfaits concernent des graffitis



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Haro sur les graffitis !

LISE FOURNIER
Le Soleil

QUÉBEC — Le problème des graffitis dans la ville de Québec deviendra, au cours des six prochains mois, la pré-

occupation numéro un d'une quinzaine de jeunes de 18 à 24 ans qui tenteront, par divers moyens, d'en diminuer les effets. C'est dans le cadre du projet « Lima-ge de mon quartier », que cette petite

équipe chapeauté par l'organisme communautaire Gestion Jeunesse établira un plan d'action afin d'intervenir efficacement auprès des artistes du graffiti qui, pour la plupart, oeuvrent dans les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch, Jacques-Cartier et les rues Saint-Jean, d'Aiguillon et Grande Allée.

La police de Québec collabore également à ce projet dont le financement est assuré par Jeunesse Canada, un programme fédéral mis sur pied en 1994 et qui vise à offrir aux jeunes diplômés l'occasion d'acquérir des compétences professionnelles à l'intérieur d'une expérience communautaire. Le montant de la subvention allouée atteindra 150 000 \$ dont 80% va aux participants.

Une brigade de jeunes et de policiers bientôt à l'oeuvre

Hier, en conférence de presse, le directeur adjoint de la ville de Québec, M. Richard Renaud a rappelé que le problème des graffitis ne se résumait pas simplement à des barbouillages sur des équipements publics mais constituait un délit de vandalisme surtout lorsqu'il est associé à des gangs. Ainsi, chaque année, les policiers de Québec traitent plus de 3000 dossiers de méfaits dont bon nombre concernent des graffitis. « Nous ne nous étions jamais penchés sur ce dossier », affirme M. Renaud qui croit qu'une approche préventive risque d'apporter de meilleurs résultats que celle du cas par cas face aux incidents signalés. C'est d'ailleurs à ce titre que les policiers entendent intervenir dans le projet de la lutte aux graffitis.

Au cours des prochaines semaines, les 15 nouvelles recrues de Gestion jeunesse devront donc dans un premier temps étudier la problématique des graffitis sous toutes ses coutures, rencontrer des organismes aux prises avec de tels problèmes, comme la STCUQ, et choisir des pistes d'intervention. Ce qui devrait prendre au maximum deux mois, affirme Mme Linda Fournier, directrice de Gestion jeunesse.

Pour sa part, Geneviève Duquette, une des participantes au projet, avoue avoir « joué aux graffitis » dans sa jeune adolescence. « Livrer un message grossier ou haineux en grosses lettres sur un mur, c'est une façon d'exprimer sa révolte », explique aujourd'hui la jeune femme. C'est pourquoi elle compte user de compréhension pour tenter de dissuader les « artistes de l'aérosol » d'agir en vandale. Une expérience qui, dans son cas, correspond en outre à un choix de carrière puisqu'elle étudiera en technique d'intervention en délinquance en septembre.

Quant aux autres participants, il s'agit pour certains d'une mesure d'employabilité susceptible de leur ouvrir d'autres portes ou encore de les inciter à démarrer leur propre entreprise. C'est du moins l'objectif que vise Jeunesse Canada à travers ce programme.



Les graffiteurs oeuvrent surtout dans les quartiers St-Jean-Baptiste et St-Roch.

Bouclair

TISSUS DÉCORATIFS
COTONS IMPRIMÉS
137 cm, 100% coton

Bouclair Valeur +

TORINO **374** m BIARRITZ **749** m PRAGUE **1124** m

JACQUARDS ET CHENILLES
137 cm
Rég. 24,99m

POLY-COTONS IMPRIMÉS
Grand choix de motifs 230cm
Rég. jusqu'à 19,99m

À PARTIR DE 999 m **599** m

Voilages 150 cm et 295 cm

À PARTIR DE 479 m
Rég. jusqu'à 19,99 m

Disponibles en blanc, ivoire, mauve, lilas, raisin, cyprès et rose antique.

ÉPARGNEZ 25%

TOUS LES BRISE-BISE **TOUS LES TISSUS UNIS**

30cm et 60cm
Plus de 30 modèles disponibles en blanc et en couleurs
Rég. jusqu'à 14,99 m

À PARTIR DE 449 m

"Flare" 7,99m **599** m
"Moiré" 16,99m **1274** m
"Flash" 12,99m **974** m
"Chintz" 11,99m **899** m

RÉDUCTION ADDITIONNELLE
MAINTENANT **33 1/3% À 50%** SUR ARTICLES DE PÂQUES

PANIER DE PÂQUES
Choix de grandeurs et de couleurs
Rég. jusqu'à 4,99

à partir de .53 ch.

ACCESSOIRES DE PÂQUES
Rég. jusqu'à 3,99

à partir de .66 ch.

LAPINS DE PÂQUES
3 modèles Rég. 9,99 ch.

499 ch.

BOUQUETS DE FLEURS PRINTANIÈRES ET GUIRLANDES
Rég. 2,99 - 15,99

224-1199 ch.

FLEURS SUR TIGES
Rég. 1,99 - 2,99

149-224 ch.

SUPER ACHAT

RIDEAUX DE DOUCHE VARIÉS EN VINYLE

SEULEMENT 899 ch.

HÂTEZ-VOUS POUR AVOIR LE MEILLEUR CHOIX!

TOUS LES COUSSINS EN CHINTZ
CHOIX DE PLUSIEURS COULEURS!

25% DE RABAIS
749 ch.
RÉG. 999 ch.

TOUTE NOTRE SÉLECTION RÉGULIÈRE D'ENSEMBLES DE DOUILLETTE

RABAIS DE 20%

Incluant LA NOUVELLE COLLECTION PRINTANIÈRE

Stores

Vos voisins sont indiscrets?
Préservez votre intimité! Nous avons:

- des toiles à rouleaux
- des stores horizontaux en P.V.C. disponibles sur place à prix très compétitifs
- de superbes stores verticaux pour fenêtres ou portes-patio
- service de 48 heures pour stores sur mesure
- des prix imbattables
- un grand assortiment de styles et de couleurs

Nos préposé(e)s professionnel(le)s vous assisteront pour tous vos besoins.

Les plus bas prix garantis
sur tout article identique d'un concurrent ou nous vous offrons l'équivalent plus 5%*

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 29 mars 1996 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-FOY Place Laurier (Mail Nord) 2 Magasins	VANIER 365, Soumande	CHICOUTIMI 326, boul. Des Saguenéens	RIVIÈRE-DU-LOUP 276, Hôtel de Ville
STE-FOY 990, De Bourgogne	QUÉBEC Galerias de la Capitale	LÉVIS 95, Route Kennedy	RIMOUSKI 36, Montée Industrielle
BEAUPORT 3315, rue du Carrefour	NEUFCHÂTEL 4100, boul. de L'Auvergne	ST-ROMUALD 990, De la Concorde	JONQUIÈRE 3525, BOUL. ST-FRANÇOIS

Gratuit! Service de Décoration à domicile

Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!
(418) 661-0909

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h et le dimanche de 12h à 17h.

Grand Cherokee 1996

499\$ par mois

Location 30 mois, utilisation de 51 000 km, comptant de 1440\$, taxes en sus.

GOSSELIN 30 ans d'expérience 1966-1996

1000 Juppé, Laje ST-NICOLAS 831-2050

COMMISSION DE MISE EN VALEUR DE LA SAINT-CHARLES

Le groupe Rivière vivante doute de la crédibilité de l'analyse et se retire

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'ingénieur Pierre Lavallée, de la firme Asseau, est encore au coeur d'un litige à la Commission pour la mise en valeur du projet de dépollution et de renaturalisation de la rivière Saint-Charles. Cette fois, le groupe Rivière vivante se retire du processus d'analyse multicritères car il met en doute la neutralité et la crédibilité du processus.

C'est que, explique Rivière vivante dans un document remis lors de la réunion d'hier, jusqu'à présent les directives et explications quant au déroulement du processus d'analyse ont été principalement fournies par M. Lavallée qui « ne peut prétendre à la neutralité et à l'indépendance ».

Il représente une firme qui a été étroitement associée au développement d'un des deux scénarios d'aménagement de la rivière, celui véhiculé par la ville et la Communauté urbaine



Françoise Viger

de Québec (CUQ). Cette firme pourrait bénéficier d'importants contrats découlant des projets examinés par la commission.

Le porte-parole de Rivière vivante, M. Jean Roberge, dit que la commission a refusé sa demande d'inviter une personne-ressource indépendante pour expliquer et éventuellement animer le processus d'analyse multicritères. Le conflit d'intérêts potentiel de M. Lavallée ne semble pas préoccuper les commissaires, commente M. Roberge. Il s'étonne aussi que la commission a dû travailler à partir d'une liste de critères soumise initialement par la ville et reflétant ses préoccupations et priorités.

Précisons que la commission est face à deux concepts d'aménagement de la rivière, l'un de Rivière vivante, l'autre de la Ville et la CUQ.

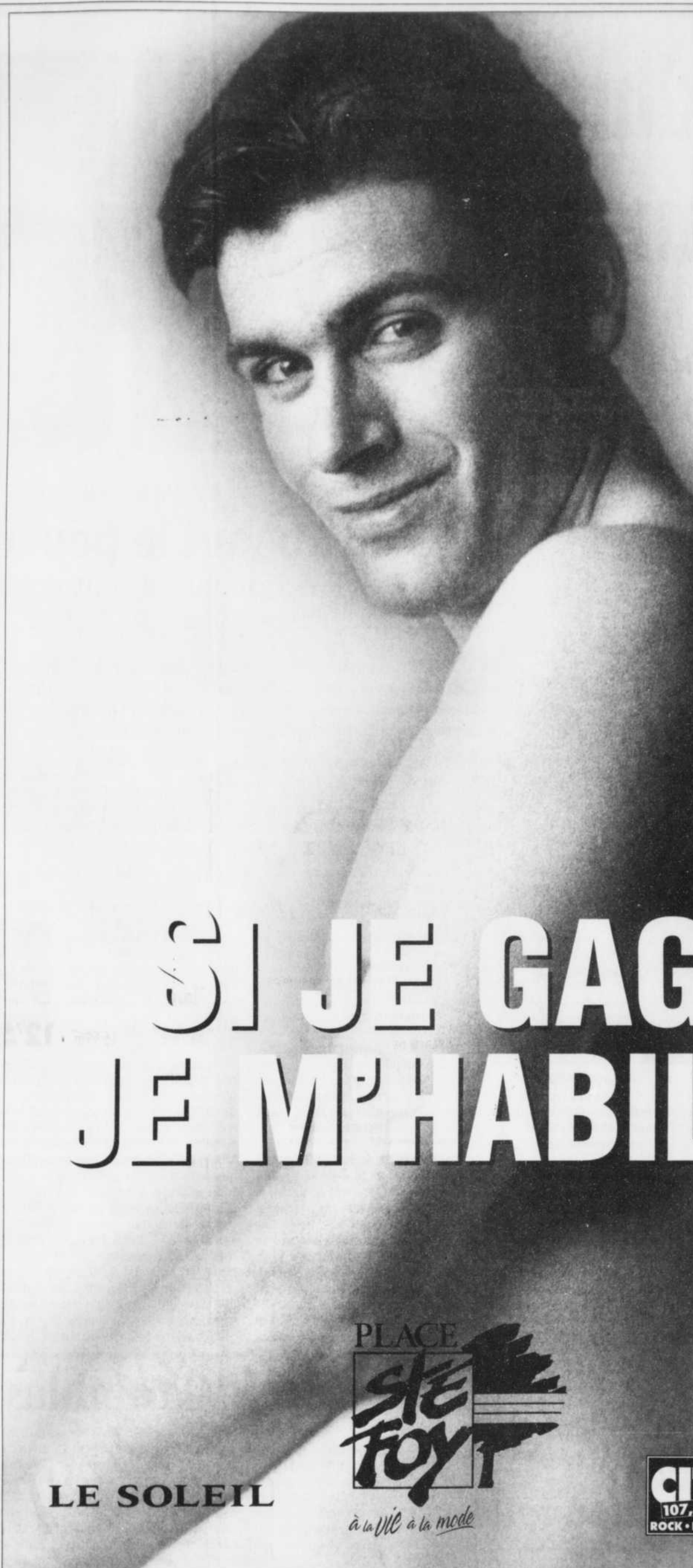
Des membres de la commission ont dit, hier, espérer que Rivière vivante révise sa décision. Mais il n'en sera pas question tant que le processus décisionnel ne sera pas mené par une personne-ressource experte en la matière, extérieure à la commission et totalement indépendante.

La conseillère Françoise Viger n'a pas pris ce retrait de Rivière vivante qui participera aux autres activités de la commission:

« On fait partie d'une commission et on participe à tout, ou on en sort! » Un autre membre, M. Daniel Gagnon, a fait remarquer que Rivière vivante se sent isolée et est méfiante envers les autres membres de la commission, et a précisé qu'elle n'avait pas raison. Rivière vivante a expliqué que la méfiance n'est pas dirigée vers les commissaires mais vers le processus.

La commission continue de tenir des assemblées régulièrement. Mais les discussions y sont longues et pas très fructueuses. M. Yvon Bureau, un des 20 membres, a dit son impatience hier: « J'aime ça vous entendre philosopher, mais j'ai hâte qu'on travaille! »

Rivière vivante exige un expert totalement indépendant



20 000 \$
D'ACHATS
À GAGNER
À PLACE STE-FOY!

N'avez-vous jamais rêvé d'entrer à Place Ste-Foy avec 5 000 \$ à dépenser? C'est exactement ce qui pourrait vous arriver si vous participez, du 6 mars au 3 avril, à notre promotion du printemps. Chaque semaine, une personne chanceuse pourra dépenser 5 000 \$ chez les détaillants de Place Ste-Foy de son choix. Imaginez maintenant tout ce que vous pourriez vous offrir!

SI JE GAGNE,
JE M'HABILLE!

Aucun achat requis. Concours réservé aux adultes de 18 ans et plus. Règlements et coupons de participation disponibles chez tous les détaillants et au bureau d'administration de Place Ste-Foy.

CONCOURS : Si je gagne, je m'habille!
Déposez votre coupon à Place Ste-Foy

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Téléphone : _____

LE SOLEIL



C'est le temps de la détente...

CONGÉ DE TPS

Jeu • Vend • Samedi

LA GALERIE DU MEUBLE

CLASSIQUE : 1215, boul. Charest O., Québec 681-0171
CONTEMPORAIN : 18, rue Courcelles, Québec 681-0171
ROCHE BOBOIS : 5, rue Courcelles, Québec 681-4161
RYE-SUD : 170, rue Kennedy, Lévis 836-9982

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30 • Jeudi et vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h • Dimanche 12 h à 17 h
*12 janvier 1997 • Conditionné à l'approbation du crédit • Acompte 30 %

LES MINI-CAUSERIES DE LA GALERIE / CALENDRIER

Vous êtes intéressé par la décoration ou le mobilier? Vous désirez en savoir plus... Profitez gratuitement de nos mini-causeries d'une durée de 45 minutes.

DÉCORER ET MEUBLER D'UN STYLE CONTEMPORAIN
Samedi 16 mars à 10 h
Si, pour vous, il est bien clair que c'est le style contemporain qui colle à votre personnalité, venez en parler avec nous en vous inscrivant à cette mini-causerie.

LES NOUVELLES TENDANCES EN DÉCORATION
Jeudi 21 mars à 19 h
Vous aimez être à la page sur les nouvelles tendances? Cette mini-causerie est toute désignée pour vous. Nous traiterons de l'art d'aménager l'espace, des tendances, des styles, des couleurs, des papiers peints, des tissus, de l'éclairage, et plus encore.

LES TAPIS : MILLE ET UN USAGES, MILLE ET UN STYLES
Samedi 30 mars à 10 h
Venez démystifier l'univers des tapis et des tapis. Que ce soit pour les tendances nord-américaines ou européennes, vous serez mieux renseigné sur les différentes façons de personnaliser les tapis et comment les intégrer à votre décor.

COMMENCEZ À PAYER EN 1997
SUIVETS À VENIR
LES MEUBLES EN CUIR
L'ÉLECTRISME EN DÉCORATION
En vous attendant, vos enfants peuvent regarder un film de Walt Disney.

LE QUÉBEC LE CANADA

Référendum en veilleuse

La FTQ veut qu'on rétablisse d'abord les finances publiques

HELENE BARIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — La FTQ veut que le référendum soit reporté le temps qu'il faudra pour relancer l'économie et remettre le Québec au travail.

«Ça prendra le temps que ça prendra, a soutenu le président du plus important syndicat québécois, M. Clément Godbout, en entrevue au SOLEIL, hier. Ce serait une erreur politique au Québec de s'en aller dans un référendum sans avoir redressé les finances publiques».

Le secrétaire général de la FTQ, M. Henri Massé renchérit: «On n'est pas pressé avant trois ou quatre ans pour partir à la course dans un autre référendum», dit-il.

Clément Godbout admet que la question de la souveraineté et la perspective d'un troisième référendum refroidit considérablement l'enthousiasme des gens d'affaires pour le sommet économique de la semaine prochaine. «Oui c'est un inconvénient la souveraineté, c'est un blocage pour certaines entreprises», dit-il. «Mais c'est aussi une réalité».

Il y a aussi beaucoup de «charriage» sur cette question, ajoute-t-il en se moquant de l'homme d'affaires beauceron Roland Veilleux qui déménage au Mexique parce qu'il cherche la stabilité.

«Un pays stable, le Mexique, qui est en guerre au Chiapas et où le président est poursuivi pour corruption?» raille le président de la FTQ.

En privé, des gens d'affaires réclament un moratoire sur le référendum en échange de leur appui au projet de

relance économique, a révélé M. Godbout, qui a passé les dernières semaines à rencontrer des chefs d'entreprises et des banquiers en prévision du sommet.

L'idée n'est pas mauvaise, selon lui. «Nous, en tout cas, on ne tombe pas sans connaissance si on retarde».

Si ça prend quatre ans, ça prendra quatre ans, dit-il. «Dans la vie d'un peuple, c'est très court. Moi je pense que la priorité des priorités des priorités, c'est l'économie et l'emploi».

Le Québec aurait tort, toutefois, de s'imposer des délais. «Ce serait malhabile de se mettre des dates. La donne change très rapidement et on est pognés avec un rendez-vous en 1997», a dit M. Godbout en faisant référence à la prochaine conférence constitutionnelle.

Tout peut arriver. La FTQ a beau être une alliée de longue date des souverainistes, elle croit quand même qu'une entente Québec-Ottawa est possible. «Si à travers de tout ça, le Canada nous arrive avec des propositions acceptables, personne a dit qu'il ne les regardera jamais», soutient M. Godbout.

Pour ça, il faudrait cependant que le premier ministre Jean Chrétien parte. «Il est clair que le Québec ne pourra pas négocier avec un Québécois à Ottawa», dit-il, en ajoutant que le Canada doit se trouver «un leader naturel» pour défendre son point de vue.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Clément Godbout



Guy Breton



Richard Le Hir

AFFAIRE LE HIR

Breton absout le pouvoir politique

Les fonctionnaires sont pointés du doigt

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le rapport du Vérificateur général sur les contrats accordés par l'ancien ministre à la Restructuration Richard Le Hir absout complètement le pouvoir politique et pointe plutôt du doigt «le manque de rigueur et d'encadrement» de l'administration.

Ce second rapport, qui compte une trentaine de pages, contient une série d'horreurs administratives qui démontrent à quel point la gestion était déficiente dans ce ministère qui devait préparer le référendum. Toutefois, tant le ministre Le Hir que le premier ministre Parizeau et son personnel sortent indemnes de cette enquête administrative.

Le rapport conclut en effet que «les résultats de notre enquête indiquent que le personnel politique n'a pas été directement mêlé à l'octroi de contrats par le Secrétariat et il n'a pas été informé de l'existence de conflits d'intérêts réels ou potentiels entre M. Claude LaFrance et certains fournisseurs du Secrétariat».

Le Vérificateur, Guy Breton, souligne que «la direction générale du ministère du Conseil exécutif n'a pas pleinement joué son rôle» en ne décelant pas des «lacunes» sous la direction de M. Louis Bernard, maintenant à la banque Laurentienne.

En conférence de presse M. Breton a blâmé indirectement M. Bernard en faisant valoir qu'il n'avait peut-être pas accordé assez d'intérêt à un document remis par des employés de M. Le Hir en juin dernier et évoquant les liens entre les entreprises de M. LaFrance. «Il a considéré ça comme un détail» de mentionner M. Breton «le document était sur la table mais il n'a pas été discuté».

M. Breton adresse aussi des reproches au Conseil du Trésor qui «à la longue

aurait dû voir une tendance».

S'il disculpe le personnel politique le rapport note par contre que le bureau du premier ministre est intervenu pour «évaluer la possibilité» d'engager Jean Ouimet, ancien chef du Parti vert, qui a bénéficié d'un contrat de 25 000 \$.

M. Le Hir a lui-même identifié cette personne comme étant Jean Royer, chef de cabinet de M. Parizeau. «Mon chef de cabinet, René Blouin, est venu me voir pour me dire que le bureau du PM veut qu'on prenne Jean Ouimet, quand c'est le bureau du PM t'as pas le choix» de se souvenir M. Le Hir.

M. Blouin, joint hier par LE SOLEIL, a confirmé cette version ajoutant que Jean Royer avait pris la peine de rappeler une semaine plus tard pour lui dire «règle donc ça». Quant à M. Royer il ne nie pas être intervenu en faveur de M. Ouimet mais précise qu'il a demandé «d'évaluer la possibilité» de l'engager. Le rapport souligne que cette étude n'a servi à rien.

Par ailleurs, le rapport démontre de plus que M. Le Hir a lui-même recommandé de donner des contrats totalisant 150 000 \$ à des firmes qui étaient des connaissances du ministre ou des noms recommandés. C'est ainsi que 28 623 \$ ont été accordés à Massy-Forget, une compagnie de relations publiques, appartenant à la mère de son attachée de presse, Mylène Forget. Selon

le fichier des entreprises Mylène Forget en est également actionnaire.

Les autres contrats concernent Doelmege (54 000 \$) Trius Traduction (35 000 \$), Louis Ducharme (25 000 \$) et Optisigma (8000 \$).

Le rapport du Vérificateur énumère toute une série d'irrégularités administratives et étoffe encore les cas de conflit d'intérêts impliquant Claude LaFrance de Solin. Ainsi une indemnité de départ de 8884 \$ à un individu dont le contrat n'en prévoyait pas, des frais de déplacement ont été réclamés pour des voyages fictifs, 36 contrats totalisant plus de 1,5 million \$ ont été signés après le début des travaux et, dans le cas de 77 contrats, représentant 1,2 million \$, les travaux étaient terminés avant d'avoir été autorisés et signés.

Il étaye une fois de plus les liens incestueux entre les diverses entreprises de Claude LaFrance qui se partageaient des parties de contrats

Incidemment le rapport du Vérificateur mentionne que le sous-ministre Pierre camepeau, un ex-employé de Solin, connaissait ou aurait dû connaître ces conflits d'intérêts «même s'il l'affirme qu'il l'ignorait».

L'opposition libérale n'a pastardé à réagir hier demandant au gouvernement d'instituer une commission parlementaire pour aller au fond des choses. Selon M. Jean-Marc Fournier, député de Châteauguay, il est clair que le gouvernement a voulu s'acheter une propagande trompeuse sous le couvert d'études. C'est ainsi une manigance qui porte atteinte à la démocratie».

Soulignons enfin que la Sûreté du Québec poursuit son enquête dans ce dossier.

«Quand c'est le bureau du PM, t'as pas le choix»

Dans les coulisses du ce soir ils ont vécu la nouvelle

Ils vous en parlent ...ce soir, 18 h



Ruth Robertson Lévis



Hubert Gagnon St-Nicolas



Jacques Rancourt St-Georges-de-Beauce



Georgette Cyr Charlesbourg



M-Ève Morasse Charry



Anne Légaré Cap-Rouge



Gilles Lajoie Québec

ce soir

le meilleur à 18 h

SRC Québec

Gérald Tremblay abandonne

MONTRÉAL (PC) — Le député d'Outremont et ex-candidat à la direction du Parti libéral, Gérald Tremblay, annoncera aujourd'hui qu'il quitte la politique pour retourner à l'École des hautes études commerciales, où il a été professeur de 1974 à 1977, rapporte le quotidien montréalais La Presse.

M. Tremblay en fera l'annonce officielle ce matin au cours d'une conférence de presse dans la métropole. Il a été impossible, hier, de savoir si sa démission prendra effet immédiatement ou un peu plus

tard, ni les raisons officielles poussant l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce sous Robert Bourassa et Daniel Johnson à quitter la politique.

Selon une source sûre, précise le quotidien montréalais, M. Tremblay s'habitait difficilement à son rôle de député de l'opposition, lui qui, avant d'être au cabinet, avait occupé de nombreux postes de commande, notamment à la présidence de la Société de développement industriel, la vice-présidence de la Fédération des caisses d'entraide.

SOLDE DE COMPLETS FAITS SUR MESURE

Pour l'homme qui a du style et qui exige une coupe parfaite.



à partir de
599\$

A. Gold & Sons
Depuis 1899

«Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection.»

Place Ste-Foy • Tél.: 650-0221

Les Québécois devront payer encore plus

De nouveaux frais, y compris sur les autoroutes, sont prévisibles

■ QUÉBEC (PC) — Les Québécois devront faire face à de nouveaux coûts d'utilisation, même sur les autoroutes éventuellement, afin de permettre à l'État d'atteindre ses objectifs de réduction du déficit, a indiqué hier le ministre des Finances Bernard Landry.

Le gouvernement du Parti québécois devra trouver 2,7 milliards \$ au cours des deux prochaines années pour réaliser son projet de ramener le déficit à 3,2 milliards \$ en 1997-97 et à 1,8 milliard \$, pour l'exercice 1997-98.

Par ailleurs, il semble bien que le gouvernement québécois rencontrera, à la fin du présent exercice financier se terminant le 31 mars, son objectif de réduire de 1,7 milliard \$ le déficit pour le ramener à 3,9 milliards \$, comme l'avait annoncé l'ancien ministre des Finances, Jean Campeau, dans son budget du 9 mai 1995.

Le bon résultat de l'exercice qui se terminera dans quelques semaines est attribuable en très grande partie aux transferts fédéraux qui ont été révisés à la hausse de 546 millions \$ et aussi du coût du service de la dette qui diminue de 151 millions \$ (par rapport aux prévisions) en raison de la baisse des taux d'intérêt.

Parallèlement à ces points positifs, il faut enregistrer cependant la prévision des revenus autonomes qui seront inférieurs de 691 millions \$ à la fin de l'année financière.

Une des raisons des nouvelles con-

traintes auxquelles doit faire face le Québec est la décision du nouveau gouvernement Bouchard d'annuler la hausse prévue de la taxe de vente en juillet 1996 par l'ex-ministre Campeau.

DES CHOIX DIFFICILES

On peut aussi citer d'autres causes comme une baisse de bénéfices de sociétés d'État, comme Hydro-Québec avec 600 millions \$ en moins, une diminution des revenus autonomes.

« Nous devons faire des choix difficiles et exécuter des gestes énergiques pour résorber un écart budgétaire d'une telle ampleur, a de nouveau averti le ministre des Finances. Par contre, il faut tout faire pour éviter d'augmenter les impôts et les taxes ».

Il y a 25 ans que le gouvernement du Québec n'a pas présenté de budget équilibré avec le résultat que la dette accumulée atteignait presque 75 milliards \$ le 31 mars 1995 comparativement à moins de deux milliards de dollars en 1970-71.

Les contribuables québécois comptent parmi les plus endettés au Canada avec une dette par habitant de 10 200 \$. Seuls ceux de l'Ontario les devançant à ce chapitre.

« Il aurait fallu amorcer la décroissance des dépenses au début des années 90 et, aujourd'hui, nous nous retrouverions avec un intérêt sur la dette d'un milliard de moins par année », a dit le ministre des Finances.

M. Landry a ajouté que les Québécois peuvent difficilement supporter

un fardeau fiscal plus lourd. Selon lui, les revenus autonomes du gouvernement (taxes et impôts) représentaient, en 1970-71, 11,9 % du produit national brut et cette proportion est rendue aujourd'hui à 17,4 %.

Le plan de redressement financier couvre les deux prochaines années et, même s'il sera très difficile de le réaliser, le ministre Landry et le gouvernement tiennent absolument à le mener à terme pour trois raisons : rétablir l'équité envers les générations futures, redonner une marge de manoeuvre budgétaire pour donner un sens à la sociale démocratie et, enfin, contribuer à restaurer le climat nécessaire pour attirer des investissements et favoriser des emplois.



NOUVELLE

Mazda Protegé SE 1996

TOUT CE QUI EST PETIT, C'EST LE PRIX.

La toute nouvelle Mazda Protegé SE vous offre le meilleur rapport qualité-prix sur le marché.

Remarquez ce que vous obtenez comme équipement standard : siège arrière rabattable 60-40, volant inclinable, essuie-glace à balayage intermittent et radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs.

Côté mécanique ? Un moteur nerveux de 1,5 litre à 16 soupapes DACT et direction assistée - elle tourne sur un 10 € ! - suspension arrière à double bras trapézoïdal brevetée et barre stabilisatrice avant.

Et non seulement il s'agit de la voiture la plus spacieuse de sa catégorie... non seulement elle est économique à l'achat... mais de plus, elle est fiable et consomme très peu d'essence.

Voyez la nouvelle Protegé SE chez votre concessionnaire Mazda.

Une voiture de qualité. Faites pour durer !

13 895\$*
PDSF

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

* Ce prix est valable sur les Mazda Protegé SE 1996 (modèle D4XJ56AA00) et s'adresse aux particuliers. Il n'est applicable qu'aux modèles en stock chez les concessionnaires Mazda. Transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Les véhicules en magasins peuvent différer de celui illustré ici. Voyez votre concessionnaire pour connaître les détails et conditions.

Juppé au Québec en juin

La visite officielle au Québec du premier ministre de France Alain Juppé, la première d'un chef de gouvernement français en neuf ans, aura lieu du huit au 11 juin. Le nouveau délégué général du Québec à Paris, Marcel Masse, a dévoilé ces dates hier après avoir été reçu à l'Hôtel Matignon par M. Juppé. (PC)



Du 14 au 24 mars 1996

PROMOTION de COSTUMES

Modèles à boutonnage simple (3 ou 2 boutons)
ou croisé (3x2).

Grandeur de 38 court à 48 long

Prix courant 695\$

PRIX SPÉCIAL

595\$

L'ART D'ÊTRE BIEN VU

BERNARD DENAULT

PLACE STE-FOY

CONSTRUCTION De 25 à 30 chantiers sont fermés

QUÉBEC — Le nombre de chantiers fermés a crû légèrement depuis le début de la semaine dans le secteur de la construction résidentielle affecté par une grève depuis lundi et les négociations sont toujours au point mort.

L'objectif syndical reste toujours de « maintenir 25 à 30 chantiers fermés pendant toute la durée de la grève », répétait hier le pdg du Conseil provincial des métiers de la construction, M. Maurice Pouliot, joint à Ottawa où il s'occupait du dossier de l'opposition à la réforme de l'assurance-chômage. À Hull, les fermetures sont plus nombreuses que prévu, 15 chantiers au lieu de trois, ajoutait-il.

À Québec, tous les chantiers ont interrompu leurs travaux, selon un porte-parole de l'Association des constructeurs d'habitation.

Dans l'ensemble, selon M. Pouliot, « ça va très bien, tel que prévu. Le plan d'action est respecté. Il y a des patrouilles à la grandeur de la province qui demandent aux travailleurs de respecter cette grève légale ».

La grève continue



Les pourparlers visant à mettre fin à la première grève des employés de la fonction publique de l'Ontario se sont enlisés, hier, le gouvernement et le syndicat s'accusant mutuellement d'adopter la ligne dure. À Kingston, ci-dessus, les grévistes ont reçu l'appui du « King » grâce à l'initiative de Karen Reiss, à gauche, sur leurs lignes de piquetage. Rappelons que le conflit touche 55 500 fonctionnaires et dure depuis trois semaines.

15 millions\$ de plus que prévu pour la mission canadienne en Haïti

MONIQUE GIGUÈRE

Le Soleil

■ VALCARTIER—Le compromis consenti par le Canada pour dénouer l'impasse onusienne de la force de paix en Haïti coûtera un supplément de 15 à 16 millions\$ aux contribuables canadiens, sans compter les frais de la centaine de policiers de la GRC.

« L'opération militaire coûtera 24 millions\$ pour quatre mois. L'arrangement spécial réside dans le fait que le Canada a renoncé à toute compensation de l'ONU et assumera en entier les coûts de son contingent de 700 hommes. Cela représente des déboursés supplémentaires de 15 à 16 millions \$ », a expliqué le ministre de la Défense nationale, David Collenette, de passage hier à Valcartier pour annoncer la construction d'un Centre de soutien à l'entraînement de la milice (CSEM).

C'est l'insistance de la Chine pour ramener l'effectif de l'ONU en Haïti de 4100 à 1200 soldats, en plus des 300 policiers civils, qui a forcé la main du Canada au moment même où il s'ap-

prêtait à prendre le commandement de la Mission des Nations unies (MINUHA) le 1er mars. Selon les observateurs, la Chine voulait de cette façon forcer Port-au-Prince à reconnaître Taïwan comme une province chinoise plutôt que comme un pays indépendant.

À l'instar du général Roméo Dallaire, commandant du secteur du Québec de la Force terrestre, qui se trouvait également à Valcartier hier, le ministre Collenette n'estime pas ce coût d'une quinzaine de millions trop élevé pour aider Haïti à rétablir l'ordre civil et la démocratie sur son territoire.

Le ministre a également défendu la compétence du commandant de la MINUHA, le brigadier-général Pierre

Daigle, qui a défrayé les manchettes le mois dernier pour avoir autorisé l'assaut de la Citadelle par le capitaine Michel Rainville en février 1992. « Le général Daigle est un homme extraordinaire, un membre du Royal 22e Régiment. Il a toute ma confiance comme commandant de la force de l'ONU en Haïti. »

Mais c'est le général Dallaire qui a eu les paroles les plus élogieuses à l'endroit du général Daigle. « Pierre Daigle est l'un des héros d'Oka, rappelle-t-il. Il commandait l'un des deux bataillons sous les ordres du général Roy. Le soldat Cloutier était l'un de ses hommes. Il a agi avec une grande sérénité tout au long de la crise de 1990. C'est également lui qui a assuré la transition de l'ONU à l'OTAN en Bosnie. C'est cet homme-là qui commande la force des Nations unies en Haïti. »

Aux yeux du général Dallaire et du général Baril, le seul tort du général Daigle lors des incidents de la Citadelle en 1992 a été de faire confiance à quelqu'un qui a manqué de jugement et déformé la manœuvre.

EN BREF

Libre-échange canadien ratifié en juin

Le Québec et les autres provinces signeront en juin une entente commerciale qui ouvrira le lucratif marché des biens, des services et des travaux de construction des réseaux de l'éducation, de la santé et des municipalités à tous les entrepreneurs du Canada. À son retour de Toronto, hier, le ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, Rita Dionne-Marsolais, a précisé que cette entente, à moins d'imprévus, sera en vigueur en 1997. Le Québec a fait un pas important vers un accord de « partenariat privilégié sur le plan commercial et économique entre les juridictions canadiennes », a déclaré Mme Dionne-Marsolais, plutôt satisfaite des résultats de la conférence fédérale-provinciale sur le commerce inter-provincial organisée par Ottawa. (PC)

Chrétien bien protégé... en Égypte

La GRC avait déployé un important dispositif de sécurité pour l'arrivée hier de M. Chrétien, en Égypte, à un point tel que la situation a failli provoquer un incident diplomatique avec les Égyptiens. Le Solliciteur général, Herb Gray, qui est responsable de la GRC, a indiqué que les Canadiens auraient probablement approuvé ces mesures de sécurité draconiennes comportant 25 policiers de la GRC et deux limousines blindées, spécialement amenés par avion pour assurer la protection de M. Chrétien durant le sommet des artisans de la paix au Proche-Orient. « Il s'agit d'une décision professionnelle prise par ceux qui ont à décider du niveau de sécurité requis en terme d'effectif et de véhicules », a déclaré le ministre Gray. (PC)

Il survit à une chute de 16 étages

Un homme de 67 ans, las d'être seul au monde alors que sa famille vit outre-mer, a survécu après s'être jeté du 16e étage d'un édifice du centre-ville de Montréal. Le désespéré est tombé sur le coin d'un coussin gonflable tendu par les pompiers-araignées. Cette tentative de suicide spectaculaire est survenue vers 9 heures hier au 1100, rue Dr Penfield, à l'intersection de la rue Peel. George Cordova, le concierge de l'établissement, connaissait bien le sexagénaire qui vivait au 16e étage. « Il était dépressif depuis un certain temps. Il avait le mal de son pays, l'Espagne. Il vivait seul et toute sa famille était encore outre-mer », a-t-il expliqué. (PC)

LE NOUVEAU MBA-HEC : Parce que rien n'est plus pareil, ni dans notre façon d'aborder le monde et les grandes questions de l'heure ni dans notre façon de gérer...

LE MONDE CHANGE Notre MBA aussi

MBA intensif et MBA en action. Une formule intensive (54 semaines) à temps complet et une formule à temps partiel (sur 3 ans), pour les gens « en action » dans leur entreprise.

Une formation transversale. Une approche pédagogique multidisciplinaire qui fournit des connaissances approfondies en gestion, ancrées dans l'action.

Un profil de spécialisation individualisé. Une offre exceptionnelle d'une centaine de cours au choix qui permet aux étudiants d'acquiescer une compétence spécifique correspondant à leurs propres objectifs de carrière.

De nouveaux profils transversaux : Entrepreneurship, gestion de l'innovation technologique, gestion des entreprises de services et gestion internationale. Autres profils : gestion financière d'entreprise, marketing, placement et gestion de portefeuille, direction générale, économie d'affaires, gestion des ressources humaines et technologies de l'information.

LE MBA-HEC EN 4 ÉTAPES.

- 1 - Découverte des habiletés et des langages requis pour faire face aux grands enjeux de gestion contemporains.
- 2 - Maîtrise des techniques et des disciplines de base du métier de gestionnaire.
- 3 - Acquisition d'une compétence distinctive.
- 4 - Gestion du changement.

Une portée internationale accrue. Des enseignements axés sur la recherche de solutions adaptées aux réalités locales et internationales. Une clientèle étudiante étrangère en croissance et une invitation à l'apprentissage de langues étrangères.

Un encadrement stimulant. Une équipe de mentors, gage d'un soutien personnalisé, et un accent mis sur la formation de leaders d'influence rompus au travail d'équipe.

ADMISSION au trimestre d'automne 1996. Date limite : le 1^{er} mai 1996.
RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRES : (514) 340-6151

SÉANCE D'INFORMATION SUR
LE NOUVEAU MBA-HEC

QUÉBEC

14 mars 1996, 18 h

Hôtel Québec Hilton - Salon Beauport
1100, boul. René-Lévesque Est

École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec) H3T 1V6

Registreur.info@hec.ca
http://www.hec.ca

HEC

L'esprit d'entreprise

La couronne à la rescousse du sous-ministre Bilodeau

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Les procureurs de la couronne s'inscrivent en faux contre les affirmations suivant lesquelles le « torchon brûle » entre la police et eux depuis la nomination de Me Mario Bilodeau au poste de sous-ministre adjoint à la Justice.

Le vice-président de l'Association des procureurs de la couronne, Me René Verret, trouve « dommage qu'on salisse ainsi » Me Bilodeau. Les procureurs, ajoute-t-il, ont été les premiers surpris de lire récemment dans des journaux que l'arrivée du criminaliste de la Vieille Capitale à la direction des affaires criminelles et pénales au ministère de la Justice a contribué à envenimer leurs relations avec les policiers.

Ces informations, faut-il dire, proviennent surtout de Montréal mais, en sa fonction de vice-président de l'association, Me Verret indique avoir eu des contacts avec ses confrères de la métropole, qui auraient plutôt tendance à contredire les informations véhiculées. Celles-ci ont pris naissance à la suite de l'abandon des accusations contre Me Gilles Daudelin, un avocat des Hell's Angels, et contre l'ancien policier Gaétan Rivest.

Or, soulignent les critiques envers Me Bilodeau, celui-ci a aussi eu des Hell's Angels parmi sa clientèle quand il pratiquait le droit criminel. Ces mêmes critiques oublient toutefois de considérer que Me Bilodeau a aussi défendu plusieurs policiers accusés de différents crimes et qu'au cours de la longue enquête du coroner sur la crise d'Oka, il re-

présentait même l'état-major de la Sûreté du Québec. Au palais de justice de Québec, l'opinion qu'on a de Me Bilodeau s'avère on ne peut plus limpide: son intégrité et son professionnalisme font l'unanimité puisque le président des avocats de défense, Me Jean Asselin, confirme, dans des termes presque identiques à ceux de Me Verret, le respect que son ancien collègue inspire partout.

Il est vrai, admet tout de même Me Verret, que la nomination de Me Bilodeau à son poste actuel a provoqué certaines réactions: «C'était uniquement parce que la nomination d'un avocat de défense à ce poste, traditionnellement occupé par un procureur de la couronne, créait un précédent. Ça n'avait rien à voir avec sa compétence, que personne ne mettait en doute.»

De son côté, Me Asselin dénonce la « campagne de dénigrement » envers Me Bilodeau, en dépit des différends qui opposent les avocats de défense au sous-ministre, entre autres dans les dossiers de la réforme de l'aide juridique et de l'implantation des vidéo comparutions. D'ailleurs, l'avocat de défense laisse entendre que des remparts doivent subsister afin que le Québec ne devienne pas un État policier, comme « certains » le voudraient.

Ayant eu plusieurs rencontres avec le sous-ministre Bilodeau, Me Verret affirme pour sa part que la vaste expérience du criminaliste lui permet d'apporter une contribution considérable et une vision nouvelle dans les dossiers abordés. Sans préciser davantage, il affirme catégoriquement que ce n'est pas Me Bilodeau qui a refusé les autorisations d'écoute électronique dans les bureaux de deux avocats représentants des motards.

EN BREF

INFIRMIÈRES L'Ordre veut un moratoire sur l'enseignement collégial

Un moratoire complet sur les admissions au collégial pour les sciences infirmières est réclamé par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec qui juge tout à fait insuffisante la réduction de 20% décrétée récemment. L'OIIQ propose en outre le statu quo pour la formation d'infirmières offerte au niveau universitaire, où la moitié des 400 personnes admises obtiennent le baccalauréat chaque année. « Il faut former le bon nombre d'infirmières, c'est-à-dire moins, et à la bonne place, à l'université », a déclaré la présidente de l'ordre, Gyslaine Desrosiers, hier. L'Ordre fait fausse route, estime de son côté la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, qui veut plutôt modifier la formation pour qu'elle colle mieux à la réalité. La FNEEQ-CSN met en doute les chiffres de l'ordre et souligne avoir obtenu l'assurance que l'enseignement des soins infirmiers continuera d'être dispensé au collégial. (PC)

RÉFORME DU CHÔMAGE Young sort de ses gongs

Les échanges d'épithètes se sont poursuivis à la Chambre des communes, hier, au sujet de la réforme de l'assurance-chômage. Le

ministre du Développement des ressources humaines, Doug Young, a apostrophé le député bloquiste Yvan Loubier en le qualifiant de « baveux ». M. Young s'est ensuite amendé en retirant ses propos à la fin de la période des questions. L'incident s'est produit lorsque le chef bloquiste Michel Gauthier posait des questions au ministre Young sur la réforme de l'assurance-chômage. M. Loubier criait à M. Young de dire « toute la vérité ». M. Young a justifié son mouvement d'humeur en soutenant que cela faisait partie du jeu de la politique. « Il n'y a rien de très surprenant que les politiciens ne s'aiment pas, surtout lorsque j'ai affaire avec le Bloc québécois », a-t-il souligné. (PC)

Le projet de loi restera quasi inchangé

Certaines parties d'un projet de loi qui réforme l'assurance-chômage seront changées, mais les critiques soutiennent que ce n'est pas assez. Maurizio Bevilacqua, le député libéral qui préside les audiences sur le projet de loi, soutient que le gouvernement est conscient du fait que certaines parties pénalisent injustement certains travailleurs. Mais la plus grande partie du texte demeurera tel quel, a-t-il prévenu. Des audiences sur le projet de loi ont repris hier pour la première fois depuis l'année dernière. M. Bevilacqua a promis que les membres du comité examineront les changements relatifs à une clause qui pénalisait les gens qui réclament souvent des prestations et sur la façon dont les revenus moyens sont calculés. (PC)



JEEP. POURQUOI SE CONTENTER D'UNE COPIE QUAND ON PEUT POSSÉDER L'ORIGINAL?



Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4

399\$* par mois
(transport inclus)
Terme de 30 mois
CLÉ D'Or

VERSEMENT INITIAL DE 1 440 \$



Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4

499\$* par mois
(transport inclus)
Terme de 30 mois
CLÉ D'Or

VERSEMENT INITIAL DE 1 440 \$

Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4
Ensemble 26E + GAL

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Volant inclinable gainé de cuir
- Climatiseur

- Console au plancher
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Glaces teintées foncées
- Lave-glace et essuie-glace arrière

Jeep Grand Cherokee Laredo 1996, 4 X 4
Ensemble 26E + GEG

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Roues sport en fonte d'aluminium

- Selec-Trac ou Quadra-Trac, au choix du client
- Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande

CHRYSLER
CANADA



Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

A.O.C.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

Jeep | Eagle

QUELQU'UN DE FIABLE

* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km, au taux de 9 c le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez les concessionnaires participants.

HAUSSE DES TARIFS D'HYDRO
Grève des sans watt!

Le Service d'aide au consommateur de Shawinigan orchestre une journée de boycott général de la société Hydro-Québec. Le SAC invite les consommateurs de la Mauricie et du Québec à réduire le plus possible leur consommation d'électricité, demain. «C'est la seule façon pour nous de montrer notre désapprobation face à la hausse des tarifs résidentiels», estime Madeleine Plamondon, directrice du SAC. «Étant une clientèle captive au niveau de l'éclairage et pour plusieurs du chauffage, nous proposons donc d'envoyer un signal électrique! Un message qu'on ne veut pas d'augmentation de l'électricité.» L'occasion est belle puisque le 15 mars représente la Journée internationale des consommateurs. «Nous allons minimiser notre consommation d'électricité, juste pour voir jusqu'à quel point nous sommes capables de baisser notre facture», ajoute-t-elle. Mme Plamondon demande à la population de diminuer quelque peu le chauffage, de prendre une douche rapide à la place d'un bain, d'éteindre les lumières inutiles, de ne pas faire sa lessive, d'utiliser la corde à linge au besoin, etc. La réaction fait suite à la hausse des tarifs accordée par le gouvernement québécois et qui entrera en vigueur le 1^{er} mai. (PC)

AVIS

SUPPLÉMENT À L'ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE INITIALE SUR UNE
PROPOSITION CONCERNANT L'IRVING WHALE

(En application de l'article 15 du Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement)

Le ministère des Pêches et des Océans - Garde côtière canadienne et Environnement Canada avisent le public par la présente qu'un supplément a été publié en rapport avec une détermination qui a été faite sur les effets d'une proposition concernant la barge «Irving Whale», qui repose au fond du golfe du Saint-Laurent.

Par suite de la proposition de lever la barge «Irving Whale», contenant encore du mazout à son bord, et de la transférer sur le pont d'un grand navire pour la transporter à Halifax, en Nouvelle-Écosse, en vue de la nettoyer, d'en retirer le mazout et, en dernier lieu, de l'éliminer une fois vidée, une évaluation environnementale a été faite sur la présence dans la barge de fluide de chauffage (jusqu'à 6800 litres ou 1500 gallons) contenant le composé de BPC Aroclor 1242 qui était utilisé pour le système de chauffage de la cargaison. Ce fluide de chauffage doit être récupéré et éliminé d'une manière acceptable pour l'environnement. La proposition (incluant la question des BPC) a été évaluée conformément au DÉCRET SUR LES LIGNES DIRECTRICES VISANT LE PROCESSUS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT (1984). Le ministère des Pêches et des Océans - Garde côtière canadienne et Environnement Canada ont déterminé que les effets néfastes que la proposition pouvait avoir sur l'environnement étaient minimes ou qu'ils pouvaient être atténués par l'application de mesures techniques connues et que la proposition pouvait être réalisée à l'aide de mesures d'atténuation.

Conformément aux exigences prescrites par l'article 15 du Décret sur les lignes directrices, le ministère des Pêches et des Océans - Garde côtière canadienne et Environnement Canada avisent le public par la présente qu'il peut avoir accès à de l'information et qu'il peut exprimer son opinion sur cette dernière. Afin d'obtenir de l'information ou de formuler des commentaires sur la proposition, les intéressés sont invités à communiquer avec le capitaine William Dancer, chef du projet de récupération de l'Irving Whale, Garde côtière canadienne, à l'adresse suivante: C.P. 1013, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), B2Y 4K2 ou en téléphonant au (902) 426-7162, ou avec M. Kenneth Hamilton, Directeur régional de la protection de l'environnement, à l'adresse suivante: 45 promenade Alderney, Dartmouth (N.-É.), B2Y 2N6, ou en téléphonant au (902) 426-3593.

Les commentaires du public seront acceptés jusqu'au 12 avril 1996, après quoi le ministre des Pêches et des Océans et le ministère de l'Environnement prendront une décision finale à l'égard de la proposition et l'annonceront au public.

Gouvernement
du CanadaGovernment
of Canada

Canada

«Savent-ils qui
nous sommes?»

Les Montagnais jugent ridicules les
conclusions d'historiens sur leur existence

ANNIE ST-PIERRE

Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Les bandes montagnaises de la Côte-Nord ont complètement ridiculisé les récentes conclusions d'un groupe d'historiens et de chercheurs qui avancent que les peuples attikameks et montagnais n'en sont pas puisqu'ils ont entièrement disparu de la province depuis au moins 300 ans.

Ces révélations, contenues dans un rapport d'experts, conclut que les peuples attikameks et montagnais ont été entièrement éliminés depuis 300 ans à la suite d'épidémies et de guerres sanglantes avec les Iroquois. En conséquence, les Attikameks et Montagnais du Québec trouveraient plutôt leur origine par l'arrivée d'Amérindiens venus du nord de l'Ontario.

Le Conseil tribal Mamunitun, qui regroupe 10 000 Montagnais de la Côte-Nord et du Lac-Saint-Jean, a très mal réagi, hier, à ces prétentions. Lors d'un entretien avec LE SOLEIL, le directeur général, Jean-Marie Picard, a qualifié ces propos de «niaiseux» et «ridicules». Selon lui, «le gouvernement cherche des poux là où il n'y en a pas et il veut éviter les négociations territoriales avec nous».

Il réplique que les cinq bandes montagnaises de la Côte-Nord ont des traditions, cultures et des langues qui ne sont pas québécoises et que leurs modes de vie se rapprocheraient de ceux du nord de l'Ontario si tel était le cas. «Si on n'est pas des Montagnais et des Attikameks, savent-ils qui nous sommes?» s'est interrogé M. Picard qui représente les réserves de Sept-Îles, Betsiamites, Escoumins, Schefferville et Pointe-Bleue.

Pour sa part, le chef intérimaire du conseil de bande montagnaise de Betsiamites, Jean-Luc Hervieux, a pouffé de rire en entendant ces conclusions. Il soutient également qu'il s'agit là d'une stratégie pour jeter de l'huile

sur le feu à la table des revendications territoriales.

Les bandes autochtones souhaitent une réplique de l'Assemblée des Premières Nations avant d'aller plus loin dans le débat. La plupart des chefs de bande autochtones de la Côte-Nord sont présentement réunis à Québec. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu, à la fin du mois, pour décider de la stratégie à prendre dans ce dossier.

CHEVRETTE PRÉCISE

L'étude ne cadre aucunement dans une sorte de stratégie du gouvernement du Québec dans ses négociations avec les peuples autochtones, a précisé hier le ministre responsable des affaires indiennes, Guy Chevrette, dont les propos ont été rapportés par la Presse canadienne. Mais d'un autre côté, si quelqu'un ou une nation indienne «avait un appétit de Gargantua (pour réclamer des territoires) et s'asseyait sur des droits fondamentaux supposément juridiques qui n'existeraient pas, (cette étude) peut calmer ces appétits».

Celui-ci a dit encore que ce n'est pas par la voie des tribunaux qui n'en finissent plus qu'on allait créer un bon climat. «Il y a une situation de fait au Québec: il se trouve des autochtones qui vivent sur un territoire et il faut trouver un modus vivendi qui permette aux deux communautés de respirer.

Les Attikameks Montagnais réclament environ un million et quart de km² de territoire au Québec.



Un communiqué du député Jean-Marc Jacob, portant sur la loyauté des militaires au nouveau pays au lendemain d'un OUI, a mis le feu aux poudres.

LA «SÉDITION» DE
JACOBUn procès
d'intention,
s'indigne le
Bloc

OTTAWA (PC) — Le député bloquiste Jean-Marc Jacob saura aujourd'hui ou demain s'il devra se soumettre au jugement de ses pairs.

Si l'on se fie au débat vigoureux tenu hier aux Communes, tout annonce qu'il n'aura pas le choix. Malgré l'opposition farouche du Bloc québécois, les libéraux et les réformistes ont presque tous souhaité que le comité de la procédure et des affaires de la Chambre se penche sur un communiqué distribué par M. Jacob durant la dernière campagne référendaire.

Le communiqué en question expliquait aux militaires qu'au lendemain d'un OUI, ils auraient la possibilité d'intégrer l'armée québécoise en conservant leur grade, ancienneté, solde et fonds de retraite. Le député exprimait aussi le souhait que les militaires respectent le choix de leurs concitoyens et transfèrent leur loyauté au nouveau pays.

L'enquête sur M. Jacob a été initiée par le réformiste Jim Hart. Dans une motion présentée mardi, il soutenait que l'action de M. Jacob «devrait être considérée comme séditeuse et offensante pour la Chambre» et comme «un outrage au Parlement».

Les libéraux ont dit être d'accord avec l'étude en question mais pas avec les accusations «gratuites» de M. Hart. Ils ont cherché à les faire disparaître de la motion originale, ce qui a rendu les réformistes furieux sans pour autant calmer les bloquistes.

TRIBUNAL FANTOCHE

Le chef bloquiste Michel Gauthier a été le plus virulent, qualifiant le comité de «tribunal fantoche», et les accusations d'exagérées.

Il a rappelé que le mot sédition signifiait une «révolte concertée contre l'autorité publique» en ayant recours à la force ou à des moyens illicites. Rien dans le communiqué ne ressemblait à cela, a-t-il fait remarquer.

Il a ensuite accusé les libéraux de vouloir maquiller leur vraie intention afin de ménager leurs arrières au Québec. «Pensez-y à deux fois. Votez pour la motion qu'ils viennent de proposer, c'est faire une association dangereuse avec les gens du troisième parti.

Politiquement, jamais le Parti libéral du Canada ne se relèvera d'une pareille infamie», a soutenu M. Gauthier. Emporté, il est allé jusqu'à soutenir que c'était le «Québec tout entier» qui allait être jugé à travers M. Jacob.

L'indignation était à son comble chez les bloquistes, qui ont multiplié les expressions choc. «Procès d'intention», «soviétisation des débats», de dire Louis Plamondon. «Atteinte à la liberté d'expression», «démocratie sous le bruit des bottes», «début de MacArthisme», «honte pour le Canada», a clamé le leader parlementaire Gilles Duceppe.

Le député Michel Bellehumeur a rappelé que deux juges montréalais et ontariens avaient déjà rejeté des allégations similaires contre M. Jacob.

Bien que la procédure soit assez rare, ce n'est pas la première fois qu'un comité parlementaire doit se pencher sur la conduite d'un député, que ce soit à sa demande ou celle de ses pairs. Il est toutefois moins fréquent que le comité soit appelé à se prononcer sur des gestes posés à l'extérieur du Parlement.

RECTIFICATION

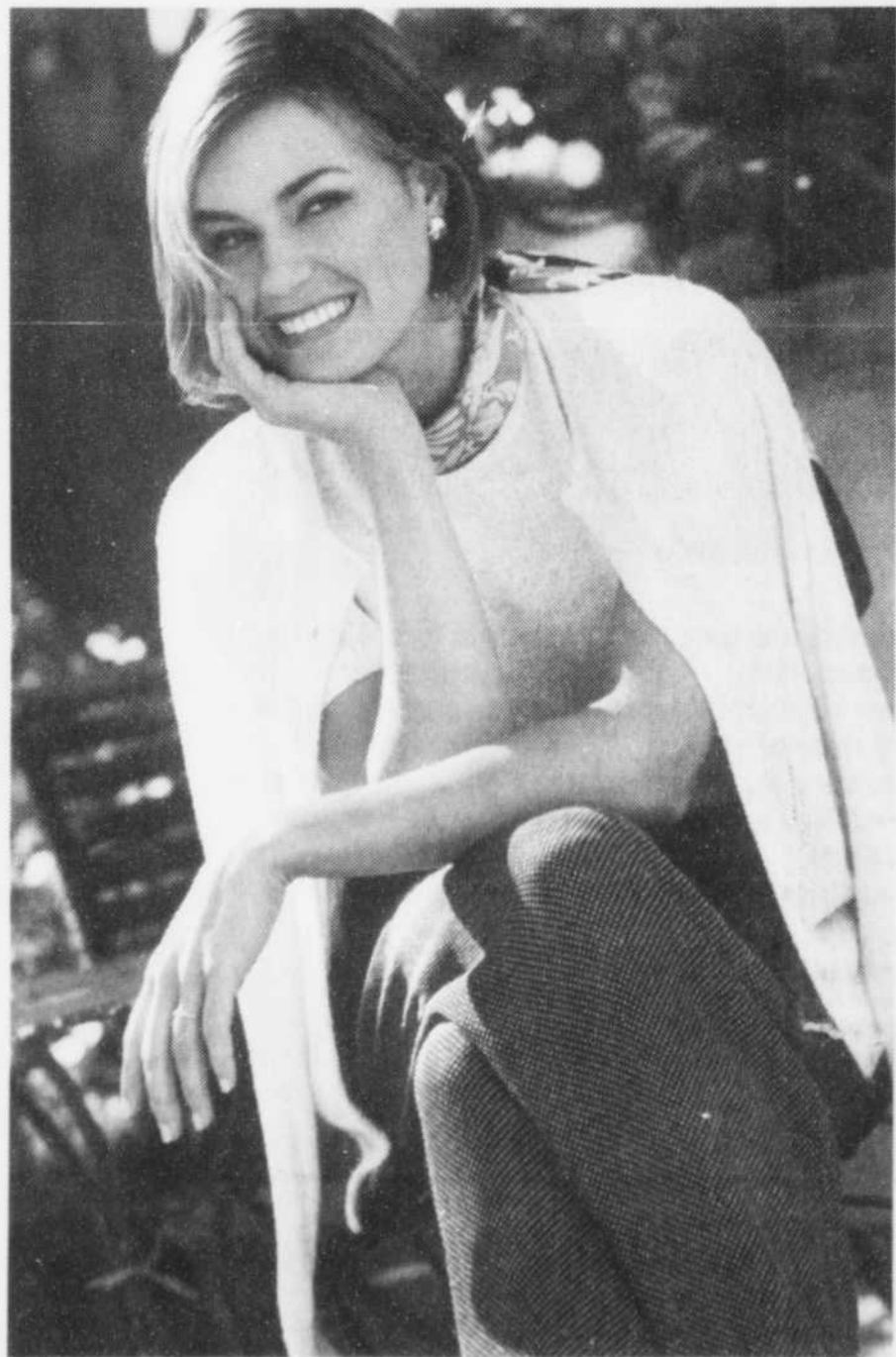
Le whip libéral, Don Boudria, a tenu à rectifier certains faits. Il a rappelé qu'il existait «des bibliothèques pleines» de livres de procédure parlementaire et que le comité n'avait rien de fantoche puisqu'il avait été créé avec l'accord unanime des partis.

Selon le chef réformiste, Preston Manning, il est temps qu'on précise les conditions qui devront présider à tout nouveau débat sur la sécession et qu'on indique ce qu'on attend des forces armées.

Le Québec
tout entier
sera jugé,
selon le
Bloc

Régime de pensions du Canada
Consultations publiques

Pour obtenir des renseignements, contactez le
Secrétariat fédéral-provincial-territorial au 1 800 358-5742.
ATME : 1 800 465-7735.



Découvrez

LE STYLE TALBOTS

De magnifiques tissus texturés, des couleurs

harmonieuses et des détails qui font toute la différence!

Passez nous voir bientôt et découvrez des vêtements et des

accessoires de printemps classiques pour femmes qui

réflètent parfaitement votre personnalité, dans les tailles

courantes et les petites tailles.

Visitez notre magasin à la Place Sainte-Foy.

Talbots

Vêtements et accessoires classiques pour femmes depuis 1947

Place Sainte-Foy (418) 656-4499

BOSTON

NEW YORK

SAN FRANCISCO

TOKYO

TORONTO

Tout est compris Compris?

Le prix
TOUJOURS
bien équipé



ACHIEVA SL
19 596\$*

Taxes et 595 \$ pour le transport en sus.



Chez GM, le prix annoncé comprend toujours les options les plus populaires. Vous n'avez donc pas à calculer pour connaître le coût réel de votre achat.

- Moteur V6 de 3,1 litres
- Direction à assistance variable
- Freins antiblocage aux 4 roues
- 2 sacs gonflables
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Antivol PASSLock
- Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Traction asservie améliorée
- Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs et lève-glaces à commande électrique
- Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour les enfants
- Protection antidécharge de la batterie
- Climatiseur
- Bouches de chauffage à l'arrière
- Compte-tours
- Chauffe-moteur
- Direction assistée à crémaillère



N'oubliez pas d'utiliser vos primes de La Carte GM! Vous pourriez économiser des centaines de dollars sur le prix d'achat ou de location d'un nouveau véhicule GM!*

*Les règles du programme de La Carte GM s'appliquent.



Oldsmobile. L'Obsession du détail.

GENERAL MOTORS
GARANTIE TOTAL
TAUX DE 99% - 3 ANS - 60 000 KM



Assistance
ROUTIÈRE

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

LE MONDE

SOMMET SUR LE TERRORISME

Victoire pour Israël

Taiwan
tient
bon

TAIPEI (Reuters) — La Chine a procédé hier à un 4e essai de missile au large des côtes taïwanaises et poursuivi ses manoeuvres aéronavales dans le détroit de Formose, provoquant une vive réaction des États-Unis.

Face aux menaces de Pékin, l'île nationaliste ne fléchit pas. À dix jours de la première élection présidentielle libre, le chef d'État Lee Teng-hui, qui brigue un nouveau mandat, a promis de défendre ses 21 millions de concitoyens et le ministère des Affaires étrangères a annoncé que Taiwan ne voulait pas que des puissances étrangères entrent en guerre en son nom.

Selon le ministère taïwanais de la Défense, le nouvel essai chinois de missile M-9 a eu lieu dans la zone de tir située à l'ouest du port taïwanais de Kaohsiung (sud). À l'instar des trois premières expérimentations balistiques de vendredi, le missile n'était pas armé.

La Maison-Blanche a réagi presque simultanément à l'annonce du tir par le ministère taïwanais de la Défense. Les É.-U. sont « profondément perturbés par cet acte de provocation », a dit le porte-parole James Fétig.

« Nous avons précédemment avisé la Chine qu'elle serait tenue responsable de tout acte qui se produirait durant ces essais », a-t-il ajouté.

Le porte-avions *Nimitz*, six bâtiments d'accompagnement et un sous-marin ont appareillé hier du Golfe pour renforcer la présence américaine dans cette zone où croise déjà le porte-avions *Independence*. Il s'agit de l'une des armadas les plus importantes déployées par les É.-U. dans la région depuis la Guerre du Vietnam.

Parallèlement à ses essais de missiles, la Chine, qui considère que Taiwan n'est qu'une province renégate et menace d'intervenir militairement si Taïpeh se dirige vers une indépendance formelle, a poursuivi hier ses manoeuvres aéronavales à munitions réelles dans les eaux du détroit de Formose, qui sépare la Chine continentale de l'île nationaliste.

Selon l'agence japonaise Kyodo qui cite une source de la Défense nipponne, quatre sous-marins, dix bâtiments de surface et quelque 300 avions participent à ces manoeuvres. La Chine, poursuit l'agence, a mobilisé 150 000 soldats dans sa province côtière du Fujian, qui fait face à Taïwan.

Les manoeuvres chinoises n'ont pas pris sur la détermination du président taïwanais Lee Teng-hui, dont la cote s'élève dans les sondages à mesure que croît la tension.

Se comparant à la déesse chinoise Matsu, qui se sacrifia pour sauver des vies, le président-candidat a affirmé lors d'une réunion électorale: « Le président élu devra aimer et prendre soin des citoyens comme Matsu. Pas en se contentant de belles paroles. »

Un haut responsable de la marine taïwanaise a donné du corps aux engagements implicites de Lee Teng-hui en annonçant que tous les bâtiments de guerre seraient mobilisés en cas d'incursion étrangère dans les eaux territoriales taïwanaises.

Autre conséquence des menaces chinoises, le sentiment indépendantiste progresse parmi les 21 millions d'habitants de Taïwan. Si la majorité des personnes interrogées (51%) se prononcent pour le statu quo, jamais les indépendantistes déclarés n'ont été aussi nombreux à Taïwan.

Un sondage publié hier par le *China Times Express* indique que les partisans de l'indépendance (18%) sont plus nombreux que les défenseurs de la réunification des deux Chine (17,3%). L'étude menée auprès de 1098 personnes confirme un précédent sondage publié samedi.

Après plusieurs jours de chute, la bourse de Taïwan a repris 1,25% mercredi et sur le marché des changes, le dollar taïwanais s'est stabilisé.

EN BREF

Forbes abandonne

Le millionnaire Steve Forbes a décidé de se retirer de la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de novembre et doit annoncer officiellement sa décision aujourd'hui à Washington, a annoncé hier un responsable de sa campagne. Son abandon laissera quatre candidats dans la course à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle du 5 novembre.

■ (d'après AFP, AP et Reuter) — Israël a remporté une grande victoire diplomatique hier en obtenant un soutien unanime et une condamnation générale du terrorisme de 29 dirigeants réunis en Égypte pour un « sommet des bâtisseurs de paix ».

Les Israéliens « peuvent dormir plus tranquilles », s'est réjoui le premier ministre israélien Shimon Peres à l'issue du sommet de Charm el-Cheikh, convoqué à la hâte à la suite d'une série de quatre attentats palestiniens qui ont tué 61 personnes en Israël depuis le 24 février.

« Je ne me rappelle pas un sommet où tant de chefs d'État arabes se sont réunis et ont proclamé à la face du monde leur soutien à la paix avec Israël », a poursuivi M. Peres.

Onze États arabes — dont la totalité des pays du Golfe — ont participé à ce sommet autour des deux partenaires du processus de paix, Shimon Peres et le président palestinien Yasser Arafat, des présidents américain Bill Clinton et russe Boris Eltsine, co parrains de ce processus, et de la plupart des dirigeants européens.

Le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud al-Fayçal, a pour la 1re fois longuement serré la main de

M. Peres en marge du sommet.

Dans leur déclaration finale, présentée par MM. Clinton et Mubarak, les participants affirment leur intention de « promouvoir la coordination des efforts bilatéraux, régionaux et internationaux pour mettre un terme aux actes de terreur ».

Ils s'affirment aussi déterminés à « éviter que leur territoire soit utilisé à des fins terroristes et empêcher les organisations terroristes d'organiser leur recrutement, leur approvisionnement en armes ou en fonds ».

Deux pays ont explicitement dénoncé l'Iran, comme le 1er pays à encourager le terrorisme: Israël et la G.-B.

« Le terrorisme (...) a un nom, une adresse. Il a des comptes en banque, une infrastructure, des réseaux camouflés en organisations charitables. Il est dirigé par un pays, l'Iran », a af-

firmé M. Peres.

Le premier ministre britannique, dont le pays est montré du doigt comme un de ceux d'où les réseaux terroristes tiraient le plus de soutiens financiers, a souhaité « adresser un appel très clair aux pays qui encouragent et parrainent les activités terroristes à abandonner leur politique vicieuse ».

« Nous l'avons signifié à l'Iran et à la Libye », a déclaré M. John Major.

Après le sommet, le président Clinton comptait préparer aujourd'hui à Jérusalem avec le gouver-

nement de M. Peres les moyens concrets de renforcer l'aide des É.-U. à Israël dans sa lutte contre le terrorisme.

Mais le président américain, dont c'est la troisième visite en Israël en moins de 18 mois, voulait aussi exprimer, dans un discours à Tel Aviv, la solidarité de son pays au peuple d'Israël, traumatisé par une vague de quatre attentats-suicides qui ont fait une soixantaine de morts entre le 25 février et le 4 mars.

M. Clinton a indiqué dès son arrivée hier soir à l'aéroport Ben Gourion,

qu'il participerait ce matin à Jérusalem à une réunion du cabinet de sécurité israélien, qui regroupe le premier ministre, plusieurs ministres et les responsables de la sécurité.

Il s'agira là d'une grande première. M. Clinton sera accompagné pour l'occasion par le secrétaire d'État, Warren Christopher, et le directeur de l'agence américaine de renseignement (CIA), John Deutch.

Après une conférence de presse conjointe avec M. Pérès, M. Clinton doit rencontrer le leader de l'opposition de droite, Benjamin Netanyahu, puis la veuve de Yitzhak Rabin, Leah Rabin, avec laquelle il déposera une gerbe sur la tombe de l'ex-premier ministre. M. Rabin avait été assassiné par un extrémiste israélien le 4 novembre.

Le président israélien Ezer Weizman a provoqué un esclandre hier soir devant le président Bill Clinton, en lui reprochant d'avoir refusé d'être accueilli officiellement à Jérusalem.

M. Weizman a lancé une remarque acerbe au début d'un dîner avec M. Clinton, après avoir boycotté la cérémonie d'accueil du président américain organisée à l'aéroport Ben Gourion près de Tel-Aviv.

L'Iran est
pointé du
doigt par
Londres et
Jérusalem



Des mères se réconfortent mutuellement durant les deux longues heures d'attente entre le moment de la tragédie et celui où elles ont appris que leur enfant était ou non au nombre des victimes.

LE MASSACRE DE DUNBLANE

Des parents épargnés mais
honteux de leur soulagement

DUNBLANE, G.-B. (AFP) — La petite ville de Dunblane en Écosse était hier soir écrasée par le silence, le même silence qui avait entouré dans la journée les heures d'attente insoutenable des parents d'élèves aux abords de l'école primaire, où, dans la matinée, 16 bambins ont été abattus par un forcené.

Toute la matinée, dans les rues étroites menant à la Dublane Primary School, les ambulances avaient affectué un va-et-vient incessant, emmenant les corps des enfants blessés et de ceux tués sur le coup lors de trois minutes de folie meurtrière.

Des mères, portant un bébé dans les bras, ou pressant devant elles une poussette, accouraient vers l'école, pour se voir repousser par la police à l'extérieur d'un cordon de sécurité. À la radio, par des voisins, par un coup de fil, ils avaient appris « la » nouvelle.

« Victoria, Victoria », se mit à crier une mère en pleurs, aussitôt entourée par des proches. À ses côtés, du personnel de l'école essayait de réconforter des parents dans l'incertitude. D'une pâleur effrayante ou les yeux rouges, leurs visages disaient toute leur angoisse.

« Nous sommes tous en état de choc, on se serre les uns contre les autres,

on se tient par la main en essayant de se réconforter. Tant que vous ne tenez pas votre enfant contre vous, vous n'êtes pas sûr », déclarait Brian Owen. « Dunblane est une petite communauté et tout le monde se connaît ».

Au bout de deux heures interminables, la terrible, l'injuste séparation se fait: la police, qui a relevé les noms des parents arrivants, en appelle un certain nombre dans un bâtiment à l'intérieur de l'école. Les parents des blessés et des morts.

Après une nouvelle attente de ceux-là dans l'école, des cris, des pleurs parviennent au dehors: ils savent. Ces parents-là quitteront l'école dans des minibus, accompagnés de policiers. Ils devaient être confiés à une équipe de conseillers psychologiques, placée en alerte depuis le matin et installée dans l'hôtel Westland de Dunblane.

Nora Douchgerty, membre du conseil d'administration de l'école mais surtout mère de deux petites élèves, raconte: « Je suis arrivée à l'école. Tout était très calme. J'ai compris que quelque chose allait mal, très mal ».

« J'ai attendu, attendu. Et puis j'ai appris que c'était la classe 1. Que ce n'était pas mes filles. Je me suis sentie soulagée et, tout de suite après, je me suis sentie terriblement coupable

pour ce soulagement ».

Plusieurs parents, étreignant leur enfant sauf, se dépêchent de quitter les lieux de la tragédie. « C'est une chose horrible », déclare l'un d'entre eux, tenant serré dans ses bras son petit garçon. « Excusez-moi, il faut que j'aille prévenir sa mère qui ne sait pas ce qui est arrivé ».

Un autre père, soulagé mais hébété, Robert Weir, parle de son fils Stewart, qui a été blessé à la jambe dans la fusillade.

« Stewart était dans le gymnase. Il pensait que le tireur le visait. Il a été touché à la jambe mais a réussi à se blottir dans un coin avec une petite fille. Il a eu de la chance que l'homme retourne l'arme contre lui avant de tuer tout le monde ».

« Stewart sait que certains de ses camarades ont été tués, mais je ne crois pas qu'il réalise l'ampleur du drame », raconte Robert Weir.

Dans Dunblane silencieuse, un vent glacial ajoutait en fin d'après-midi à l'atmosphère lugubre, à la sensation d'abattement.

Depuis plusieurs heures, plusieurs magasins ont fermé leur devanture, laissant un petit mot sur la porte expliquant leur solidarité avec les familles endeuillées.

Un fabricant
accepte de
dédommager
des victimes
de la nicotine

NEW YORK (AFP) — Les groupes de pression anti tabac ont accueilli hier avec jubilation la décision d'un fabricant de cigarettes de verser pour la première fois de l'argent à des victimes de la nicotine, y voyant une remise en cause décisive de « l'invulnérabilité » des fabricants de tabac.

« C'est une grande percée et nous allons l'exploiter à fond », a promis John Banzhaf, directeur de l'association Action sur le tabac et la santé.

La décision du fabricant Liggett de verser une part de ses bénéfices en faveur de campagnes anti tabac, en échange de l'arrêt des poursuites engagées contre lui dans un procès-vedette, « brise la plus importante barrière, la barrière psychologique », a renchéri Henry Miller, avocat spécialiste de ces questions dans un cabinet new-yorkais.

C'est en effet la première fois en plus de 40 ans de procès qu'un fabricant américain accepte de verser de l'argent aux victimes du tabac.

Contrairement aux analystes de Wall Street dont la première réaction est de minimiser les implications de ce règlement pour les autres fabricants, les groupes de pression s'attendent à un impact psychologique substantiel.

« De notre point de vue, cela brise le mythe d'invulnérabilité dont bénéficie l'industrie du tabac depuis 50 ans », souligne John Banzhaf. « Il ne fait aucun doute que c'est quelque chose dont chaque juré assis dans un tribunal se souviendra: un des fabricants de tabac verse des millions de dollars et il doit bien y avoir une raison à cela », suggère-t-il.

Dans ces conditions, il importe peu pour lui que Liggett n'ait pas endossé de responsabilité légale dans les maladies causées par le tabac ou que le montant financier des dommages soit faible (au maximum 50 millions \$ par an). En outre, le règlement doit recevoir l'aval d'un tribunal fédéral avant d'entrer en vigueur.

« C'est la première brèche dans le code du silence, le premier domino qui pourrait faire tomber tous les autres », prédit Mike Moore, attorney général (ministre de la Justice) du Mississippi, l'un des cinq États qui s'apprentent à conclure un règlement à l'amiable similaire avec Liggett.

Selon lui, la procédure engagée par les cinq États pour forcer le reste de l'industrie à rembourser leurs coûts médicaux liés au tabac a de bonnes chances de réussir. En effet, dit-il, les fabricants ne pourront pas utiliser l'argument-massue avec lequel ils ont gagné tous leurs procès contre des particuliers: vous connaissiez les risques du tabac et vous avez continué à fumer, vous êtes donc les seuls responsables.

Il croit lui aussi que l'initiative de Liggett va provoquer une floraison de nouveaux procès.

Le mois de la Famille



AUCUNS
FRAIS!

COMMENCEZ À PAYER
LE 12 JANVIER 1997* SUR TOUTE LA MARCHANDISE



20
pi cu

Réfrigérateur Whirlpool

(157416)

- 20 pi cu
- Tablettes de verre ajustables
- Casier laitier dans la porte
- Clayettes ajustables dans la porte
- 1 bac à viande
- 2 bacs à fruits et légumes
- Oeufrier
- Bac à glaçons
- Tablette au congélateur

Tablettes en verre

999⁹⁵\$



Cuisinière Whirlpool

(163251)

- Dessus relevable
- Minuterie digitale
- Console vitrée avec fluorescent
- Blanc sur blanc

679⁹⁵\$



Du lundi au vendredi
Écoutez André Arthur
à 8h10 sur le réseau de la famille
CHRC-AM CFOM-FM CFEL-FM
pour connaître le nom de
famille gagnant

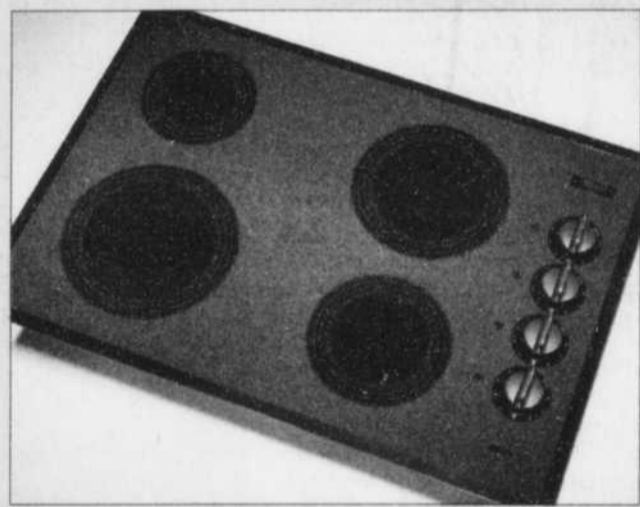


Autonettoyant

Four Whirlpool (138332)

- 27 pouces
- Autonettoyant
- Tableau de commandes électroniques
- Blanc sur blanc
- Aussi disponible 30"

849⁹⁵\$



Plaque Whirlpool

(146319)

- En vitrocéramique
- 4 éléments radiants
- Noire ou blanche

579⁹⁵\$



Disponible
noir sur blanc

Lave-vaisselle Whirlpool (156589)

- Encastré
- Système de lavage à 3 niveaux
- Commandes électroniques
- Broyeur d'aliments durs
- Panier à ustensiles dans la porte

559⁹⁵\$

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente.
Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant.
Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

**OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00**

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul.
Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ormière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul.
des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Cté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:
245, Hôtel-de-Ville
(418) 867-4711